



UNIL | Université de Lausanne

Faculté des sciences sociales et politiques
Institut d'études politiques, historiques et internationales

Le vote des Suisses issus de l'immigration

Une analyse des déterminants du vote à l'occasion des élections
fédérales de 2015

Mémoire de maîtrise en science politique

Présenté par : Anna Herczeg

Directeur : Lionel Marquis

Expert : Georg Lutz

Session d'automne 2017

Remerciements

Je remercie avant tout mes professeurs, Lionel Marquis et Georg Lutz, de m'avoir initiée il y a quelques années dans la science du comportement électoral et des analyses quantitatives, et de m'avoir donné goût à progresser dans ce domaine. Je remercie Lionel Marquis pour toutes les connaissances qu'il m'a transmises ces trois dernières années, pour sa disponibilité, et pour l'exigence de travail que j'ai pu apprendre de lui. Je remercie Georg Lutz d'avoir accepté d'être l'expert de mon travail malgré son agenda chargé. Je remercie Maud Reveilhac pour ses conseils précieux. Je remercie sincèrement l'Université de Lausanne de m'avoir octroyée une bourse d'études, qui m'a permis de profiter pleinement de mes deux années de maîtrise. Je remercie toute ma petite famille qui m'a supportée de loin, et en particulier ma mère, Anikó, pour son soutien moral et sa relecture, et mon petit frère, Andris, dont l'assiduité et les réussites me sont toujours sources d'inspiration. Finalement, je remercie mon compagnon, Vincent, pour sa présence, pour sa relecture et pour avoir tour à tour dédramatisé l'exercice.

Lausanne, juillet 2017

Table des matières

1.	Introduction	1
2.	La politique d'immigration en Suisse : contexte historique et acteurs	4
2.1.	L'immigration en Suisse (1948-2017) - entre contextes de besoin économique et « crise migratoire »	4
2.1.1.	L'époque des <i>Gastarbeiter</i>	4
2.1.2.	Les initiatives Schwarzenbach	5
2.1.3.	La crise pétrolière	5
2.1.4.	L'arrivée massive de nouvelles origines nationales	6
2.1.5.	Changements dans le contexte international, vers une « crise migratoire »	6
2.2.	Les partis politiques suisses de la droite radicale	10
2.2.1.	Comment étiqueter ces partis ?	10
2.2.2.	L'histoire et la « formule gagnante » de l'UDC	12
3.	Cadre théorique	16
3.1.	Qui vote pour la droite radicale ? Exemple de l'UDC	16
3.2.	L'influence des profils migratoires sur le vote	19
3.3.	L'influence des attitudes sur le vote	24
3.3.1.	Définition conceptuelle des attitudes	24
3.3.2.	L'influence des attitudes en matière d'immigration sur le choix électoral	26
3.4.	Hypothèses, questions de recherche et modèle théorique	29
4.	Méthodologie	32
4.1.	Description des données	32
4.2.	Opérationnalisation des variables	32
4.3.	Analyses empiriques	40
5.	Résultats	41
5.1.	Régressions linéaires	41
5.1.1.	Probabilité de vote pour l'UDC	45
5.1.2.	Probabilité de vote pour la PS	53
5.2.	Discussion	55
6.	Conclusion	60
7.	Annexes	65
8.	Bibliographie	69

1. Introduction

Dans ce travail de mémoire, nous cherchons à mieux comprendre le comportement électoral des personnes suisses issues de l'immigration en le comparant à celui des Suisses autochtones. Pour ce faire, nous exploitons les données de l'enquête post-électorale Selects des élections fédérales de 2015.

Dans l'analyse des comportements électoraux des personnes ayant un *background* migratoire, la Suisse est un terrain particulièrement avantageux, car après le Luxembourg, c'est le pays européen connaissant la plus grande part de résidents issus de l'immigration (Strijbis 2014 : 613). « Un tiers de la population est en effet, directement ou par l'un de ses deux parents, issu de la migration » (Piguet 2013 : 9). Pourtant, la littérature portant sur les choix électoraux des citoyens suisses issus de l'immigration reste limitée.

Il existe une hypothèse populaire, en Suisse, selon laquelle les immigrés naturalisés voteraient davantage pour la droite que les nationaux (Strijbis 2014 : 623). Dans ce sens, la relation des Suisses naturalisés à la droite voire à la droite radicale attire particulièrement l'attention. En effet, les phénomènes, tel que l'élection d'Yvette Estermann, une naturalisée d'origine slovaque, au Conseil national, sous les couleurs de l'UDC¹, peuvent alimenter une telle hypothèse. Lors des élections de 2007, Estermann « a fait sa campagne en affirmant que les étrangers habitant la Suisse doivent complètement assimiler les coutumes locales. Elle l'a démontré en chantant l'hymne suisse dans les quatre langues nationales et en soulignant les valeurs du patriotisme. À la première séance du Parlement, elle s'est présentée avec une robe traditionnelle des paysannes du canton de Lucerne et l'une de ses premières initiatives exigeait l'exécution de l'hymne national à l'ouverture de chaque session parlementaire » (Stojanovic 2013 : 258-259). « On la dit plus Suisse que les Suisses » (Le Temps, 02.10.2015), tel qu'on la résume dans les médias.

En 2010, l'UDC a même ouvert une nouvelle section intitulée Neue Heimat Schweiz - Nouvelle Patrie Suisse, qui rassemble les résidents étrangers et naturalisés voulant « montrer leur attachement à la Suisse » (Swissinfo, 30.03.2017), exploitant ainsi « le potentiel représenté par les étrangers " bien intégrés " » (Le Courrier, 30.03.2017). En 2011, environ 140 personnes ont assisté au premier symposium de ce groupe politique (*Ibid*). L'adhésion des résidents suisses d'origine étrangère au groupe d'un parti politique réputé « anti-immigration » peut paraître

¹ Le plus grand parti populiste de droite radicale en Suisse.

paradoxal, mais un suisse d'origine croate, fondateur de la section zougnoise de Nouvelle Patrie, explique aux journalistes que « si je [il] veux changer les choses concernant les étrangers, il n'est pas bon de crier depuis l'autre rive de la rivière. Je [il] dois être au milieu de l'action » (Le Courrier, 30.03.2017).

Malgré ces exemples impressionnants, plusieurs études portant sur les comportements électoraux des personnes issues de l'immigration en Europe, témoignent d'une tendance à voter globalement à gauche parmi les premières et deuxièmes générations d'immigrés, et ce dans divers pays (Strijbis 2014 : 613). Notamment, en France, trois quarts des personnes d'origine maghrébine, africaine et turque, s'identifient à des partis de gauche, ces derniers étant perçus comme des partis sensibles aux intérêts des immigrés (Brouard et Tiberj 2011 : 39-40). En même temps, cette identification à la gauche, décroît parmi les individus de la seconde génération étant née en France, probablement en raison de leur éloignement de l'immigration réelle de leur famille, ce qui tend à homogénéiser leur orientation politique (2011 : 41). Ces derniers ne se sentent plus particulièrement concernés par les enjeux qui préoccupent notamment des immigrés de première génération.

Qu'en est-il en Suisse ? L'image des suisses naturalisés votant de manière disproportionnée pour les partis de droite radicale serait-elle un mythe ? Ou le vote des naturalisés, pour le premier parti politique de la Suisse (UDC), suit-il un choix rationnel ? Supporteraient-ils l'UDC, dans un but de maximiser leur situation, comme le fait le fondateur d'origine étrangère de la section zougnoise de Nouvelle Patrie ?

Avec ce travail de mémoire, nous tentons de répondre à ces questions ainsi que de mieux cerner les déterminants orientant le processus du choix électoral des Suisses issus de l'immigration et celui des Suisses autochtones. Dans la première section du travail, nous proposons d'abord un résumé sur l'histoire de l'immigration en Suisse afin de montrer les différents régimes de politique d'immigration que les Suisses d'origine étrangère de notre échantillon ont pu connaître. Dans un second temps, nous introduirons les partis de droite radicale suisses, puis nous focaliserons en particulier sur l'évolution de l'UDC au cours des dernières décennies. La seconde section s'articule autour d'une discussion sur la base électorale de l'UDC et sur l'influence des différents profils migratoires sur le choix du vote. Dans la même section, nous exposerons nos hypothèses et modèle théorique. La troisième section sera consacrée à la description de l'opérationnalisation de nos mesures. Finalement, dans la dernière section, nous présenterons et discuterons les résultats de nos régressions linéaires.

2. La politique d'immigration en Suisse : contexte historique et acteurs

2.1. L'immigration en Suisse (1948-2017) - entre contextes de besoin économique et « crise migratoire »

Nous consacrerons d'abord quelques pages à parcourir les étapes les plus importantes dans l'histoire de l'immigration en Suisse. Ceci est nécessaire pour comprendre les contextes socio-politiques, dans lesquels ont vécu les parents ou les électeurs ayant un *background* migratoire, qui composent la partie la plus importante de notre échantillon. Nous présenterons les groupes nationaux étrangers qui ont marqué le plus l'immigration en terre helvétique depuis la fin de la Seconde Guerre Mondiale, ainsi que leurs perceptions par les autochtones, leurs statuts changeant d'une époque à l'autre en fonction des contextes socio-économiques, enfin, les différents régimes d'immigration qui ont régi les cadres légaux de ces derniers.

Comme mentionnée plus haut, vu la proportion des personnes issues de l'immigration en Suisse, « l'immigration représente [...] ne serait-ce qu'au plan strictement démographique, une composante majeure de l'histoire récente de la Suisse » (Piguet 2013 : 9). L'économiste, divise cinq périodes majeures pour l'histoire de l'immigration en Suisse : une période de recrutement actif de main-d'œuvre peu qualifiée en réponse aux besoins économiques entre 1948-1962, suivie par une période de fermeture, marquée par une xénophobie croissante et des tentatives de mesures de plafonnement de la population étrangère entre 1963-1973. La troisième période correspond à la crise pétrolière de 1973-1974, obligeant le départ de dizaines de milliers d'étrangers en raison de la perte de leurs emplois. Une quatrième étape est caractérisée par la croissance économique des années 1985-1992, cette dernière redevenant ainsi le moteur d'une immigration des travailleurs. Par la suite, la complexification du contexte international de la migration ainsi que la diversification des motifs de l'immigration débouchent sur une nouvelle période marquée, avant tout, par l'incertitude et par des tensions entre différents points de vue sur la politique d'immigration que la Suisse devrait entreprendre (Piguet 2013).

2.1.1. L'époque des *Gastarbeiter*

La première grande période de l'immigration dans l'histoire moderne de la Suisse, de 1948-1962, représente un régime d'immigration des *Gastarbeiter* - majoritairement italiens - dans l'industrie et dans la construction, mais aussi de femmes allemandes et autrichiennes dans les services domestiques (2013 :15-19). Durant ces années, la Suisse connaît une approche

purement économique de l'immigration, l'objectif principal étant l'importation d'une main-d'œuvre peu coûteuse afin de maintenir la croissance économique du pays (Boughaba 2016 : 155). Le séjour de ces *Gastarbeiter* est censé être temporaire et leur établissement en Suisse n'est pas désiré. Le rétro contrôle étatique est exercé au travers des permis de séjour saisonniers délivrés. Cette période marque une dynamique de rotation où les travailleurs étrangers qui doivent retourner dans leur pays d'origine au moment d'échéance de leur permis de saisonnier, seront remplacés par des nouveaux recrutés étrangers temporaires. Il faut noter que la « prospérité des années 1950-1960 profite avant tout aux ménages suisses » (2016 : 159), contrairement aux travailleurs étrangers qui connaissent une grande précarité de par leur statut (Dominice et Peter 2010).

2.1.2. Les initiatives Schwarzenbach

Durant les années 1960, une plus grande diversité est observable quant aux origines nationales des immigrés en Suisse, notamment suite à l'arrivée de la main-d'œuvre espagnole (Piguet 2013, Boughaba 2016). Yassin Boughaba remarque que « dès lors, parmi les populations issues de la migration, des anciens immigrés, des enfants d'immigrés et de nouveaux étrangers se côtoient et ne partagent pas le même rapport au pays d'origine et à la société d'accueil » (2016 : 269). Pendant la même époque, une montée d'attitudes xénophobes devient tangible et les initiatives dites Schwarzenbach, ciblant la population étrangère, se multiplient. En 1970, l'une des initiatives de James Schwarzenbach, l'« Action nationale contre la pénétration étrangère » est rejetée le 7 juin 1970 à 54% des votants (Piguet 2013 : 28-29). Mais même malgré l'échec de cette initiative, « elle constitue un tournant de la politique d'immigration car elle est responsable de l'adoption [par les autorités fédérales] d'une « politique de plafonnement » global [...] » (2013 : 29-30).

2.1.3. La crise pétrolière

La période d'immigration des années 1974-1984 est indéniablement marqué par le choc de la crise pétrolière dont les étrangers sont les premiers touchés (2013 : 36). « Même si le renvoi de milliers de travailleurs étrangers dans leur pays permet d'« amortir » le choc économique, la récession touche également les conditions des salariés suisses » (Boughaba 2016 : 217) En même temps, malgré l'après-crise économique, au début des années 1980, « les temps semblent mûrs pour qu'un tout autre milieu tente une mise en question de la politique d'immigration : les mouvements de solidarité envers les immigrés issus de la gauche et des syndicats » (Piguet 2013 : 39). Même si la première initiative allant dans ce sens, l'initiative populaire « Être

solidaires en faveur d'une nouvelle politique à l'égard des étrangers » est massivement rejetée le 5 avril 1981 (2013 : 40).

2.1.4. L'arrivée massive de nouvelles origines nationales

Piguet date aux années 1985-1992 la période de redynamisation économique, lançant la deuxième grande vague d'immigration, qui voit l'arrivée de nouvelles origines nationales : des individus fuyant les pays d'ex-Yougoslavie, des Portugais, des Turcs etc. (2013 : 42-44). Piguet remarque que « près de la moitié de l'immigration totale portugaise et yougoslave des trente dernières années a eu lieu en l'espace de six ans, soit entre 1989 et 1994 » (2013 : 42). Parallèlement au nouvel afflux migratoire, les voix xénophobes s'éveillent et les mouvements nationalistes tentent à nouveau de plafonner l'immigration en recourant à la démocratie directe (2013 : 44).

2.1.5. Changements dans le contexte international, vers une « crise migratoire »

En revanche, pendant les années 1990, la Suisse connaît un ralentissement conjoncturel (Piguet 2013). Mais contrairement à la première vague d'immigration, le statut des employés étrangers n'est plus le même que durant les années 1960, notamment à cause de l'effacement du permis de saisonnier restrictif de l'époque, qui contraignait de nombreux ouvriers étrangers à quitter la Suisse à la fin de leur contrat de travail (*Ibid.*). La réponse, en termes de politique d'immigration, ne peut donc plus être la même que suite à la crise pétrolière. « Le fait que les étrangers résidents soient désormais couverts par l'assurance chômage, tout comme le reste de la population active » (2013 : 47) change la donne, et fait exister un « taux de chômage élevé au sein de la population étrangère dès 1993, [qui] ne sont, en majorité, plus contraints de quitter le territoire helvétique » (2013 : 44). Ce nouveau régime politique d'immigration mène à la disparition définitive de l'ancien système de rotation qu'a connu la première vague d'immigration des *Gastarbeiter* (2013 : 47).

Le statut des résidents étrangers change également d'un autre point de vue au cours des années 2000. À cette époque, dans quelques cantons, les résidents étrangers remplissant un certain nombre de conditions, se voient accorder des droits électoraux et électifs au niveau communal, voire cantonal (pour les cantons du Jura, Neuchâtel, Vaud, Fribourg, Appenzell-Rhodes-Extérieures, Grisons et Bâle-Ville) (Commission fédérale des migrations). Ces nouvelles mesures qui font « exister civiquement » les résidents étrangers (Boughaba 2016 : 281) induisent des changements quant à la perception politique de la population étrangère : « En effet, la perspective de mobiliser une nouvelle clientèle électorale et d'œuvrer à introduire des

représentants de divers groupes étrangers au sein des autorités communales incite certains partis politiques à multiplier les rencontres avec les associations d'émigrés et d'étrangers » (Boughaba 2016 : 302).

Un autre élément marquant des années 2000 est l'influence de plus en plus importante du droit international sur la marge de manœuvre de la politique d'immigration suisse (Piguet 2013 : 48).

« La Suisse passe donc en partie d'une immigration de recrutement de main-d'œuvre voulue et relativement maîtrisée par l'État, à une immigration beaucoup moins contrôlable, encouragée par une multitude de facteurs liés aussi bien au pays de départ (push migration : mauvaises conditions économiques, fuite face à des situations de détresse, violence endémique etc.) qu'au pays d'accueil (pull migration : meilleures conditions de vie, présence de membres de la famille, etc.) » (2013 : 50).

Avec le chômage naissant d'une population étrangère combiné au ralentissement conjoncturel, et à un sentiment de perte de contrôle sur la politique d'immigration, dès les années 1990, la perception d'un problème d'intégration des résidents étrangers croît progressivement en Suisse. Les questions liées aux mariages blancs, aux étrangers profitant des prestations de l'État social, à la criminalité des étrangers, ne sont pas absentes des débats politiques (2013 : 51-55). Fibbi et Cattacin (2000) notent qu'à cette époque nous retrouvons dans la politique d'immigration suisse, tous les « ingrédients » d'une « crise migratoire » (2000 : 125).

Il est important de nous attarder sur l'idée « d'abus des prestations de l'État social ». En effet, cette dernière représente l'une des idées fondatrices même de la droite radicale. Nous notons que dans la majorité des pays européens, les droits aux services sociaux sont accordés aux résidents indépendamment de leurs origines. Mais ce système a été fortement critiqué par les partis de droite radicale, qui proclament qu'il faut restreindre les droits sociaux à la population autochtone (de Koster et al. 2012 : 5). Nous retrouvons ce genre de sentiments du côté des citoyens également : dans de nombreux pays européens, la population autochtone considère que les résidents immigrés devraient avoir moins droit aux services sociaux, car ces derniers ne bénéficient pas suffisamment aux autochtones dans le besoin ; notamment aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap ou aux chômeurs (2012 : 6). Cette conception ethniquement exclusive de la redistribution économique est connue sous le nom de *welfare chauvinism* (chauvinisme de l'État social), décrit en premier par Andersen et Bjørklund (1990). Il s'agit d'une perception du système social dont l'idée principale est très simple : « welfare services should be restricted to our own » (1990 : 212). Cette idéologie et l'image des étrangers

qui abusent des allocations de l'État-providence alimentent fortement l'agenda politique des partis de droite radicale et mobilisent efficacement une partie de l'électorat (de Koster et al. 2012).

Sous la pression des voix critiques de l'intégration des résidents étrangers, au début des années 1990, les autorités fédérales mettent en place un modèle d'admission basé sur la notion de « proximité culturelle ». Cette politique d'immigration sera baptisée « modèle des trois cercles ». Elle catégorise les migrants dans trois cercles (cercle intérieur, médian et extérieur) selon leurs origines (Piguet 2013 : 55-58). Ce système aura de conséquences douloureuses pour certains groupes nationaux ; par exemple, « de nombreux saisonniers d'ex-Yougoslavie n'ayant pu achever le nombre de saisons requises pour l'obtention d'un permis annuel, ne pourront réaliser, parfois à quelques semaines de travail près, leurs projets d'établissement en Suisse » (2013 : 60).

Après les critiques vives de certains patrons, des syndicats et des juristes de l'antiracisme, le Conseil fédéral applique, dès 1997, un nouveau modèle d'admission basé sur les niveaux de qualification (2013 : 62), pour ensuite être substitué par l'Accord sur la libre circulation des personnes, négocié avec l'Union européenne, entrée en vigueur en juin 2002 (2013 : 64). Il faut encore mentionner l'entrée en vigueur de la double nationalité en Suisse, en 1992 (Fibbi et Cattacin 2000 : 137) : « quiconque se fait naturaliser en Suisse ne doit donc plus renoncer à sa citoyenneté antérieure » (Secrétariat d'État aux migrations).

Nous notons que les parents des citoyens suisses, ayant un *background* migratoire, qui font partie de notre échantillon, ont vécu en tant qu'immigrés de première génération sous l'une ou plusieurs de ces politiques d'immigration. Mais encore, les électeurs de *deuxième génération* se trouvant dans notre groupe d'observation, ont dû connaître les effets concrets de certaines mesures politiques d'immigration présentées.

En ce qui concerne l'intégration des résidents ou citoyens issus de l'immigration, selon Piguet, « le bilan en termes d'intégration spatiale s'avère [...] favorable en comparaison internationale. Les villes suisses et leurs couronnes ne connaissent pas de ghettos où certaines populations seraient concentrées et livrées à elles-mêmes » (Piguet 2013 : 97). Par rapport aux années 1960, cette population est également mieux répartie dans l'économie suisse (2013 : 98), bien que la seconde génération d'étrangers reste souvent moins bien formée en comparaison des autochtones (selon un recensement de 2011) (2013 : 96).

Il faut également remarquer que certains groupes nationaux font face à une perception moins favorable à l'égard de leur intégration que d'autres. Ce sont les résidents ou citoyens suisses d'origine turque ou de l'ex-Yougoslavie qui recueillent le plus de jugements négatifs de la population suisse ; ce qui peut mener à des conséquences concrètes dans les domaines du travail et de la formation (Piguet 2013 : 105-106).

Les défis de l'immigration se font ressentir également de nos jours. La question du pilotage autonome et plus stricte de l'immigration en Suisse ne cesse de dominer l'agenda politique du pays ainsi que les médias. L'un des défis actuels « est posé par l'initiative populaire « Contre l'immigration de masse » déposée par l'Union démocratique du centre le 14 février 2012. Elle vise à réintroduire des contingents d'immigration, y compris dans le domaine de l'asile » (2013 : 126-127).

L'application des revendications formulées dans l'initiative de l'UDC « Contre l'immigration de masse » - acceptée en votation populaire le 9 février 2014, à 50.3 % - pose, en effet, un certain nombre de difficultés. La mise en œuvre de l'initiative est incompatible avec l'Accord sur la libre circulation des personnes, ainsi qu'avec le droit international des réfugiés. Elle menacerait aussi l'accès de la Suisse aux programmes européens destinés à la recherche et à la formation. De plus, les quotas rigides seraient susceptibles de limiter le développement de certains secteurs économiques. Aujourd'hui, en 2017², le projet de mise en œuvre proposé par le Conseil fédéral et entériné par le parlement fédéral suscite de vives critiques du côté des parlementaires UDC - mais pas seulement -, qui accusent ce projet d'être en porte-à-faux avec la Constitution helvétique, puisque le Conseil fédéral n'aurait pas respecté la volonté du peuple, exprimée en votation populaire. Le projet de mise en œuvre représente un compromis en respectant modérément les revendications déclarées dans l'initiative, et en considérant dans une plus large mesure les intérêts articulés par les sphères économiques et de la recherche. L'UDC et son entourage sont révoltés face à cette proposition, et menacent de lancer une initiative populaire sur la résiliation de l'Accord sur la libre circulation des personnes (Le Temps, 16.12.2016). Les débats autour de la mise en œuvre de l'initiative « Contre l'immigration de masse » sont loin d'être terminés. D'autant plus, que dernièrement un politologue suisse, Nenad Stojanovic, a lancé un référendum contre la loi d'application sur

² Il est important de garder en mémoire que notre travail examine les comportements électoraux des élections fédérales de 2015. De ce fait, les tournants importants dans la politique d'immigration suisse après cette date n'ont évidemment pas pu influencer le vote des électeurs suisses observés dans notre échantillon. Nous avons tout de même trouvé important d'esquisser l'évolution de la perception politique de l'immigration jusqu'à nos jours, afin d'offrir une image complète de l'histoire d'immigration en Suisse.

l'immigration. Par ce référendum, ce dernier voudrait couper court au débat parlementaire qui prend une place importante depuis au moins trois ans sous la coupole de Berne, afin de rendre la possibilité de décider aux citoyens suisses. Stojanovic argumente que « nous ne pouvons pas laisser aux politiciens populistes le monopole de l'interprétation de ce qu'est la volonté du peuple durant trois ou quatre ans » (Le Temps, 29.12.2016). Bien que le comité du référendum ait collecté 13.000 signatures avant le 7 avril 2017, ce n'était pas suffisant pour que le référendum aboutisse (Tribune de Genève, 07.04.2017).

Enfin, le 12 février 2017, le peuple suisse a voté pour l'accord d'une naturalisation facilitée aux résidents étrangers de la troisième génération. Ce résultat véhicule un message symbolique important à l'égard des résidents étrangers qui sont nés et ont toujours vécu en Suisse.

2.2. Les partis politiques suisses de la droite radicale

Dans cette partie, nous nous focalisons sur l'élément le plus important de notre travail de recherche : le *vote*. Nous définirons d'abord « la famille » de partis politiques à laquelle nous faisons correspondre les partis suisses communément appelés d'« extrême droite », de « droite radicale » ou de « droite populiste ». Ensuite, nous présenterons brièvement l'histoire du plus grand parti populiste de droite radicale suisse, et les raisons des succès électoraux des dernières décennies de ce type de parti. Finalement, nous discuterons, sur la base des conclusions de la littérature scientifique, les profils des électeurs des partis politiques populistes de droite radicale.

2.2.1. Comment dénommer ces partis ?

Ces dernières années, des partis politiques dits populistes ne cessent pas de gagner de plus en plus de soutien électoral et ce aussi bien en Europe occidentale qu'en Europe centrale. Qu'il s'agisse de l'Aube dorée en Grèce (XA), du Parti de la liberté en Autriche (FPÖ), du Front national en France (FN) ou encore de l'Union civique hongroise en Hongrie (Fidesz) - pour ne citer que quelques exemples -, les mots d'ordre des slogans se recoupent : mise à bas des élites, pouvoir au peuple, défense de l'identité nationale, stopper le flux migratoire etc.

Selon Oscar Mazzoleni (2008), « les principales composantes de la mouvance « national-populiste » suisse actuelle [sont] [l']UDC et [la] LEGA [...] » (2008 : 28). D'après un certain nombre de critères formulés par Mazzoleni et par Cas Mudde - développés plus loin -, nous

pouvons également associer à cette même catégorie de partis, les Démocrates suisses (DS), les Républicains, le Parti suisse de la liberté (PSL) ou encore le Mouvement Citoyens Genevois (MCG).

S'il est difficile de labelliser ces partis politiques, ceci est en grande partie lié au fait que contrairement à d'autres familles de partis politiques, des partis populistes de droite radicale ne s'auto-identifient pas en tant que tels (Mudde 2017 : 3). Cas Mudde peut tout de même rassembler trois caractéristiques que tous les partis populistes de droite radicale partagent : le nativisme, l'autoritarisme et le populisme (2017 : 4).

Sous nativisme, Mudde entend une combinaison de nationalisme et de xénophobie ; idéologies selon lesquelles les États devraient être habités exclusivement par des membres du groupe natif, et les personnes ou idées indigènes sont considérées comme une menace à l'égard de l'État-nation (*Ibid.*).

Chez Mudde, l'autoritarisme signifie une société strictement ordonnée, dans laquelle les infractions commises vis-à-vis de l'autorité, sont censées être sévèrement réprimées, et dans laquelle on plaide pour plus de présence policière et moins d'implication politique dans le système judiciaire (*Ibid.*).

Enfin, pour définir le populisme, nous proposons un bilan des descriptions de trois auteurs, Mazzoleni (2008), Mudde (2017) et Spruyt et al. (2016). Il s'agit d'une idéologie qui décrit la société comme étant séparée en deux groupes homogènes et antagonistes : d'un côté, le peuple intègre, toujours présenté comme vertueux ; de l'autre, l'élite établie, qui est décrite comme corrompue. Selon cette idéologie, la volonté du peuple est considérée comme l'ultime source de la légitimité. Le « populisme contemporain » a donc pour caractéristique la valorisation de l'« homme de la rue » et du « sens commun » qui sont considérés comme étant en « opposition radicale au système politique établi » (Mazzoleni 2008 : 119). Il faut encore ajouter une dernière dimension pouvant caractériser le populisme, mentionnée par Gottraux et Péchu (2016), qui se manifeste par « un type particulier de rapport au leader » (2016 : 3) des sympathisants et des électeurs. Il s'agit d'un rapport émotionnel, souvent fusionnel à l'égard du parti ou du leader (2016 : 44).

Ce qui unit encore les partis suisses énumérés plus haut est le fait que tous se situent à droite sur l'échiquier politique, tous mènent des « stratégies d'attaques radicales à l'encontre des partis dominants et de la classe politique en place [...] » (Mazzoleni 2008 : 116), ainsi qu'[une]

lutte pour l'indépendance de la Suisse vis-à-vis des institutions politiques internationales (Mazzoleni 2008 : 13).

Mazzoleni (2008) et Mudde (2017) soulignent qu'étiqueter ces partis d'« extrême droite » n'est pas satisfaisant. Mazzoleni met en avant que l'usage fréquent du label « national-populiste » devrait être nuancé par la désignation de « droite radicale » (2008 : 130). En effet, dans le jargon scientifique, « les désignations utilisées pour les DS, le PSL, la LEGA et surtout la « nouvelle » UDC, oscillent entre « national-populisme », « droite radicale » et « droite populiste » (2008 : 118). Mudde, dans sa définition (2017), qualifie ces partis politiques de « populistes de droite radicale », et dans son édition, *The Populist Radical Right - A reader* (2017), plusieurs auteurs (notamment Taggart, Albertazzi et Mueller) associent l'UDC, la LEGA et le PSL à ce même courant politique. Ainsi, en suivant ces deux auteurs nous pourrions nous référer, dans ce travail, l'UDC, la LEGA, et les autres partis suisses mentionnés comme des partis populistes de droite radicale.

Bien qu'il existe en Suisse un certain nombre de partis politiques de droite radicale, dans ce travail, nous nous focaliserons sur l'UDC. En effet, ce dernier est le seul parti dans cette liste regroupant des sections cantonales dans toute la Suisse, mais il est aussi le parti le plus représenté (tout parti confondu) au Parlement fédéral depuis plusieurs législatures.

2.2.2. L'histoire et la « formule gagnante » de l'UDC

Contrairement à la plupart des partis politiques populistes de droite radicale qui naissent et grandissent durant les années 1980-90 en Europe, l'UDC véhicule un important capital « historique », qui lui confère l'image d'un parti établi et intégré au gouvernement (Mazzoleni et al. 2007 : 80). Cette intégration institutionnelle de longue date lui a attribué également « une assise et une légitimation qui ont durablement accru sa force de négociation dans la sphère politique » (2007 : 100) pendant les années 1990 et 2000. De plus, depuis 2003, l'UDC a également acquis le statut de premier parti suisse « en termes de suffrages et de sièges, à l'issue des élections du Parlement fédéral de 2003 » (2007 : 5), qui le distingue d'autres partis de droite populiste européens, souvent minoritaires dans les parlements nationaux.

Mais retournons au commencement de l'histoire de l'Union Démocratique du Centre. « Les origines de l'UDC renvoient à la fin des années [19]10, lorsque des partis de paysans furent fondés dans plusieurs cantons ruraux de la Suisse germanophone protestante » (2007 : 80).

C'est à ce moment que l'ancêtre de l'UDC, le Parti des paysans, artisans et bourgeois (PAB) voit le jour.

Oscar Mazzoleni (2008) divise en trois étapes le processus de l'évolution du parti, partant du PAB jusqu'à la métamorphose vers la « nouvelle » UDC. La première vague est caractérisée par les initiatives et mouvements de l'*Überfremdung* - « surpopulation étrangère » - des années 1960 jusqu'au milieu des années 1980. À cette époque, le thème du plafonnement de l'immigration permet d'influencer et de polariser l'électorat, mais ne mène pas encore à de grands succès électoraux. « Au début des années 70, l'organisation et le programme politique du PAB évoluent profondément. Le parti fusionne avec les Partis démocrates issus des cantons de Glaris et des Grisons en 1971 et devient l'Union démocratique du centre, soit en allemand le *Schweizerische Volkspartei* » (Mazzoleni et al. 2007 : 82). La seconde étape dans l'évolution de l'UDC, se déroule des années 1980 jusqu'au début des années 90, et correspond au moment où le parti entame un processus de radicalisation en activant de nouveaux thèmes, tel que l'asile, le néolibéralisme ou la contestation de l'intégration européenne. Finalement, dès les années 1990, l'UDC cesse d'être un parti minoritaire sur le plan national, et non seulement maintient son siège au Conseil fédéral, mais en acquiert un deuxième, en 2003 (Mazzoleni 2008 : 38).

Afin de comprendre l'envolée électorale de l'UDC, il faut prendre en considération ses thèmes mobilisés - l'immigration, l'asile, la défense de la nation etc. -, son style - attaque virulente de l'*establishment* et de ses adversaires -, et les instruments que propose la démocratie directe - initiatives populaires et référendums - que l'UDC instrumentalise de nombreuses fois afin d'exprimer « la volonté du peuple » (2008 : 38). Il faut aussi regarder de près le contexte suisse des années 90, où le pays est traversé simultanément par trois crises majeures, donnant un terrain sensible aux programmes des partis populistes de droite radicale. En effet, Mazzoleni (2008) distingue trois crises à cette époque dont une sur le plan socio-économique, une sur le plan culturel et identitaire, et une dernière, sur le plan politico-institutionnel (2008 : 42).

À propos de la crise socio-économique, il faut savoir qu'au cours des « [...] années 1980, la Suisse est devenue l'un des pays les plus riches de la planète » (2008 : 44). En revanche, avec l'amplification de la mondialisation, « l'accélération des changements socio-économiques produit un malaise profond qui se répand dans une partie de la population. Et c'est là, d'abord, qu'il faut chercher une composante essentielle des « conditions d'émergence » d'un fort courant « national-populiste » en Suisse dans les années 1990 » (*Ibid.*).

L'apparition des emplois précaires et à temps partiel, la croissance du taux de chômage sont des éléments qui alimentent le deuxième type de crises, celle d'identitaire et culturel. L'ébranlement du bien-être matériel suisse - symbole de l'identité suisse des décennies précédentes - ainsi que la remise en question de l'indépendance du pays face aux organisations internationales, activent « un mythe de la communauté homogène qui caractérise » l'ultranationalisme romantique » [...] » (Mazzoleni 2008 : 49).

« Avec l'avènement de la « société du risque » issue des bouleversements structurels de l'économie et de la société occidentale entre les années 1980 et 1990, nous assisterions au retour de préoccupations liées à la sécurité matérielle [...] et permet[tra] la (re-)valorisation du « même » et du « connu » (famille, patrie, etc.) » (2008 : 55).

C'est dans ce climat que la « nouvelle » UDC se met en avant dans le paysage politique, en prétendant avoir la solution, qui vise à « exclure une partie de la population tout en renforçant les dimensions culturelles de l'identité nationale » (Mazzoleni et al. 2007 : 87). L'un des axes de la « formule gagnante » de l'UDC consiste, en effet, en l'« offre de la promesse du rétablissement d'un passé prétendument meilleur » (Mazzoleni 2008 : 124) à des électeurs mécontents et désillusionnés, par la protection de l'identité nationale en mettant fin à « l'arrivée excessive d'étrangers, de requérants d'asile ou de naturalisés » (Mazzoleni et al. 2007 : 85).

Enfin, en ce qui concerne les crises sur le plan politique ; la fin des années 80 - début des années 90, ne manquent pas de scandales politiques (faillite de Swissair, crises des banques suisses etc.). Ces événements et les crises ressenties aux niveaux socio-économiques et culturels entraînent une érosion importante dans l'identification partisane et mènent simultanément à une perte de crédibilité des institutions et des partis politiques (Mazzoleni 2008 : 56-58). De plus, le caractère particulièrement informel de la coopération entre l'État et des organisations privées en Suisse - en raison des traditions néocorporatiste et de milice (Mach 2015 : 131) -, donne un terrain fertile aux mouvances populistes, comme l'UDC, qui aiment à dénoncer des élites corrompues et des processus politiques peu transparents³ (Mazzoleni 2008 : 67).

Pour résumer, les « ingrédients » de la « formule gagnante » de l'UDC sont une critique véhémement de l'*establishment* ; la défense de l'« exception » suisse et de l'identité nationale ; la lutte contre l'immigration ; le soutien du néolibéralisme économique - nuancé par une

³ En même temps, il convient de remarquer que dans le cas suisse, bien que l'UDC dénonce l'*establishment* et les élites politiques corrompus, il est l'un des derniers à rejoindre les mouvements plaidant pour plus de transparence dans le financement des partis et des campagnes politiques. L'UDC est même le parti politique suisse, le plus opaque concernant les budgets de campagne (RTS 07.03.16).

conception « chauviniste » de l'État social ; et le soutien du conservatisme moral, soit un renforcement de « la loi et l'ordre » (Mazzoleni 2008 : 70).

Finalement, il faut noter que selon la littérature (Mazzoleni et al. 2007, Mazzoleni 2008, Baur et al. 2016, Mudde 2017), ce qui est encore décisif dans la réussite électorale d'un parti populiste de droite radicale est la présence d'un « leadership charismatique ». En effet, si pendant les années 90, la percée électorale de l'UDC est spectaculaire, c'est également en raison de l'ascension du millionnaire, Christoph Blocher, en tant que leader du parti. Ceci a, d'une part, conféré à l'UDC une figure de « leader charismatique », et d'autre part, cela a renforcé ses capacités financières et organisationnelles (Baur et al. 2016 : 1763).

Ce fils de pasteur, aujourd'hui, riche entrepreneur, incarne, effectivement, « l'individu qui entreprend et réussit, économiquement, et dans le respect des traditions » (Mazzoleni 2008 : 80), et qui est perçu par sa base électorale comme ayant une forte proximité avec des gens « ordinaires » (Gottraux et Péchu 2016 : 44). Il est devenu un personnage emblématique à la direction du parti, notamment dans la campagne contre l'adhésion de la Suisse à l'Espace économique européen (EEE) (2016 : 7), et également en tant que conseiller fédéral, chef du Département fédéral de justice et de police (2004-2007) :

« The consensual constraints typical of the Swiss political system are such that it is always problematic to identify government initiatives with one member of the executive. However, one major reform that is uncontroversially attributed to Blocher as the minister of justice and the police is that of the system for asylum seekers. This included the following measures: (1) an obligation placed on asylum seekers to prove their identity exclusively by producing a passport or identity card; (2) the restriction of the definition of 'refugee'; and (3) the reduction of the period during which to appeal against unfavourable decisions on asylum application » (Albertazzi et Mueller 2017 : 518).

Nous avons pu voir dans cette section comment d'un parti de droite d'opposition, l'UDC grandit et devient le parti numéro un de la Suisse durant les années 1990 et 2000, en monopolisant les thèmes de la préservation de l'identité nationale, de la lutte contre l'immigration et par l'incarnation du rôle de porte-voix de la « volonté du peuple ». Nous discuterons des caractéristiques de l'électorat du parti, par la suite.

3. Cadre théorique

3.1. Qui vote pour la droite radicale ? L'exemple de l'UDC

Nous proposons, ici, un résumé des conclusions de la littérature scientifique, en ce qui concerne le profil des supporters des partis populistes de droite radicale, et plus spécifiquement ceux de l'UDC en Suisse.

Lorsque l'on essaye d'identifier les sympathisants ou les électeurs des partis de la droite radicale, la plupart des auteurs (Mazzoleni 2008, Oesch 2013, Spruyt et al. 2016, Mudde 2017) mettent en avant la thèse des « perdants de la globalisation » (Kriesi et al 2008). Ce label engloberait des groupes, « qui subissent une perte objective de statut social ou éprouvent un sentiment de frustration relative face aux bouleversements » (Mazzoleni 2008 : 89) liés aux changements socio-économiques, induits par l'internationalisation des marchés et l'ouverture des frontières nationales. En effet, parallèlement à la mondialisation, le taux d'emplois hautement qualifiés dans différents secteurs professionnels et dans la gestion, a fortement augmenté, au détriment des emplois moins qualifiés dans la fabrication, dans l'artisanat et dans l'agriculture (Oesch 2012 : 33). D'après Daniel Oesch (2008), les individus travaillant dans ces secteurs, qui seraient les perdants de la mondialisation, en effet, ne possèdent pas les compétences nécessaires convertibles afin de s'adapter aux nouvelles circonstances, et seraient particulièrement attirés par les partis populistes de droite radicale, en comparaison d'autres secteurs socio-professionnels (2008 : 352). Spruyt et al 2016, argumentent que le sentiment de vulnérabilité chez les individus, que ce soit sur un plan économique ou culturel, se traduit le plus souvent par un soutien à un parti populiste de droite radicale plutôt que pour une autre famille de partis politiques (2016 : 337). Par leur vote, ces électeurs « exprimeraient un réflexe de défense des acquis craignant soit de les perdre, soit de devoir les partager » (Mazzoleni 2008 : 89).

Oesch (2012) précise que le fossé entre les gagnants et les perdants de la mondialisation ne concerne pas exclusivement l'économie et la juste répartition des ressources, mais également la culture de l'individu et la définition de son identité. Par conséquent, les gagnants et les perdants ne sont pas toujours en désaccord sur les questions de la répartition des richesses, mais davantage sur les questions culturelles : comme la réglementation politique des modes de vie ou le degré acceptable de la diversité culturelle (2012 : 34). Il faut préciser que Daniel Oesch (2006) décrit les différentes classes dans la société contemporaine, à travers les différences

dans la logique de travail des individus. Selon cette thèse, la position qu'une personne occupe dans la sphère professionnelle, influence non seulement sa qualité de vie, mais également son comportement électoral. En ce sens, Oesch distingue quatre catégories de base de logiques de travail : 1) logique de travail du technicien (ex : ingénieurs mécaniques, artisans, ouvriers de production), 2) logique de travail organisationnel (ex : managers des finances, secrétaires, guichetiers de banque), 3) logique de travail interpersonnel et de service (ex : professeurs, enseignants, infirmiers), et 4) logique de travail des indépendants (ex : propriétaires d'entreprise ou de magasin, agriculteurs).

Selon l'explication d'Oesch (2012), basée sur les différentes attitudes, résultant des positions qu'occupent des individus dans la structure socio-professionnelle, des ouvriers de production seraient plus enclins à approuver les discours autoritaires de la droite radicale ; en effet « their job routine of close supervision has been shown to incline them to favour close conformity with rules and to be distrustful of brusque change » (*Ibid.*). En contraste, les professionnels du social et des services culturels, dont le processus de travail consiste principalement en des interactions sociales (enseignement, soins, services de conseil), qui exigent donc un certain niveau de tolérance à la diversité culturelle, développeraient des attitudes libertaires-universalistes et voteraient plus souvent pour des partis de gauche plutôt que pour des partis de droite radicale (*Ibid.*). L'auteur en conclut que les professionnels hautement qualifiés et les semi-professionnels dans les soins, dans l'enseignement, dans la protection sociale et dans les médias votent de façon disproportionnée pour les partis de gauche, tandis que la droite radicale populiste reçoit un soutien inégalé des ouvriers de production, des artisans et des propriétaires de petites entreprises (Oesch 2012 : 31).

En ce qui concerne les électeurs des partis populistes de droite radicale en Europe, Oesch (2012) ainsi que Mazzoleni et al. (2007) pointent qu'en Suisse l'électorat de l'UDC s'est récemment homogénéisé tant sur le plan géographique que social, et devient progressivement plutôt un parti attrape-tout ; phénomène divergeant de son soutien traditionnel par les milieux agrariens et par la catégorie des « perdants de la mondialisation ». Même si les ouvriers de la fabrication et des services restent un composant important de l'électorat UDC (2012 : 40), les salariés de la classe moyenne et la petite bourgeoisie gagnent en ampleur parmi ses électeurs (Oesch 2008 : 359).

Un autre pilier de l'assise politique de l'UDC repose sur les milieux agricoles, en raison de ses racines historiques rurales et agrariennes ; il faut pourtant remarquer qu'à partir des années

2000 « [...] les agriculteurs ne représentent en fait plus qu'un quart de son électorat, tandis que les employés et les ouvriers commencent à être surreprésentés » (Mazzoleni 2008 : 90).

Sur le plan géographique, il faut encore mentionner l'étude de Baur et al. (2016), qui prouve la corrélation positive entre culture d'immigration et soutien pour la droite radicale (Baur et al. 2016 : 1758). Effectivement, en comparaison européenne, en Suisse (ainsi qu'en Autriche), le facteur conditionnant le plus un soutien à la droite radicale populiste sont les attitudes négatives à l'égard de l'immigration (Oesch 2008 : 367). Les résultats de Baur et al. 2016, montrent ainsi que dans les cantons romands, ayant une culture d'immigration plus inclusive, le vote pour l'UDC est moins important que dans les cantons alémaniques, ayant une culture d'immigration plus exclusive (Baur et al. 2016 : 1758).

Enfin, une très grande part de la littérature (Mazzoleni et al. 2007, Oesch 2013, Baur et al. 2016, Spruyt et al 2016) met en relief que les électeurs connaissant un niveau d'éducation plus élevé, sont moins enclins à soutenir les politiques souvent autoritaires des partis populistes de droite radicale. Inversement, « les catégories qui disposent d'un faible capital scolaire restent surreprésentées dans l'électorat UDC » (Mazzoleni et al. 2007 : 127). Selon Bobo et Licari (1989), l'éducation est associée à des styles de raisonnement plus sophistiqués. Ce phénomène, qu'ils intitulent « sophistication cognitive », entraîne une plus grande tolérance envers autrui et même envers des groupes cibles dépréciés. Les attitudes qu'engendre cette « sophistication cognitive », peuvent rendre l'individu moins disposé à voter pour un parti de droite radicale populiste. Baur et al. (2016), mettent également en relief l'effet émancipateur de l'éducation, qui entraîne chez les individus plus qualifiés, une plus grande ouverture culturelle. Enfin, Weakliem (2002) de souligner que les personnes bénéficiant d'un capital scolaire plus élevé, expriment des opinions plus « progressistes » sur un certain nombre de questions, y compris sur les libertés civiles, les droits des minorités ethniques et raciales et sur les rôles sociaux liés au genre. Ce qui peut encore expliquer le mécanisme causal entre l'éducation et le rejet des discours autoritaires ou « l'ultranationalisme romantique » de la droite radicale populiste, sont les faits selon lesquels, « l'éducation peut produire une perspective selon laquelle la tradition seule ne suffit pas pour justifier des croyances. En outre, les personnes plus éduquées sont susceptibles d'avoir plus de confiance dans leur capacité à prendre des décisions et, par conséquent, à considérer les restrictions comme inutiles ou contraignantes » (Weakliem 2002 : 155, notre traduction).

3.2. L'influence des profils migratoires sur le vote

Dans cette partie, nous discuterons des différences tendanciennes dans le profil socio-économique des membres de l'électorat d'origine étrangère par rapport à ceux de l'électorat autochtone. Ces différences peuvent influencer différemment le choix d'un parti politique lors d'une élection. Sur la base de cette réflexion nous formulerons notre modèle théorique et nos hypothèses.

Avec l'immigration continue, et la naturalisation d'une part importante des immigrés et de leurs descendants, la taille de l'électorat d'origine étrangère a considérablement augmenté, et ce à un tel point que le comportement électoral des personnes issues de l'immigration peut avoir un impact important sur le système des partis (Strijbis 2014 : 612).

Nous avons pu voir dans le chapitre consacré à l'histoire de l'immigration, qu'une partie importante des immigrés arrivent de pays connaissant une situation économique pire que celle de la Suisse. Selon González-Ferrer (2011), ceci implique indirectement que ces individus ont généralement un statut socio-économique plus faible que les autochtones, ce qui n'est pas sans influence sur leur choix de vote (2011 : 65). À ce propos, nous rappelons la remarque d'Etienne Piguet, selon laquelle la seconde génération d'immigrés reste, en effet, souvent moins bien formée en comparaison des autochtones (2013 : 96).

Deux autres facteurs - à savoir la maîtrise de la langue et l'absence / présence de sentiments / expériences de discrimination - peuvent conditionner le comportement électoral de la population naturalisée (González-Ferrer 2011 : 66). À la vue de ces constats, il est possible de supposer qu'il existe une différence quant au vote des électeurs naturalisés par rapport au vote des nationaux du pays de résidence. Oliver Strijbis (2014) confirme l'existence du « *native-immigrant gap* » relatif au comportement électoral. Strijbis montre dans son analyse - basée sur le sondage post-électoral suisse, Selects de 2011 - que le *background* migratoire a un impact considérable sur le vote d'un individu (2014 : 613).

Partant de cette observation, et après notre présentation de cas montrant quelques immigrés rejoignant diverses sections de l'UDC, il serait tentant d'émettre des hypothèses autour de l'idée populaire existante en Suisse, selon laquelle les immigrés naturalisés voteraient davantage pour la droite que les nationaux (2014 : 623), et que beaucoup d'entre eux adapteraient des attitudes plus hostiles vis-à-vis de l'immigration que certains autochtones. Comme discuté plus haut, les partis populistes de droite radicale sont le plus souvent soutenus

par des personnes éprouvant une forme de désenchantement, non seulement à l'égard de la vie politique, mais également à l'égard de la vie sociétale en général (Spruyt et al. 2016 : 335). Selon Spruyt et al. (2016), les partis populistes de droite radicale seraient particulièrement attractifs pour les groupes stigmatisés qui ont des difficultés à trouver une identité sociale positive (*Ibid.*). Nous avons vu, en parcourant l'histoire de l'immigration en Suisse, que les personnes immigrées, ont souvent connu des régimes politiques migratoires très strictes, voire leur étant hostiles. En outre, cette partie de la population suisse a été régulièrement le cible de campagnes politiques de la droite radicale suisse, notamment celles de l'UDC. L'argument de Spruyt et al. est qu'un tel groupe stigmatisé trouverait « in the empty signifier, "the people," a means to adopt a group perspective to interpret their social position and maintain their self-respect » (2016 : 344). En ce sens, pouvons-nous nous attendre à ce que les résidents d'origine étrangère votent davantage pour des partis populistes de droite radicale ?

Il faut encore ajouter que selon certains critères formels et informels (Weldon 2006, Mazzoleni 2008, Hainmueller et Hangartner 2013), la Suisse - aux côtés de l'Allemagne et de l'Autriche - est associée à un modèle dit « ethno-assimilationniste » du point de vue de « l'acquisition et de l'expression de la nationalité » (Weldon 2006 : 331). Selon Weldon, dans un tel modèle, l'État-nation est perçu en tant qu'entité collective, où le monde est naturellement divisé en des unités ethniques objectivement différentes ; et c'est cette différence entre ces unités, qui souligne les divisions nationales et donne naissance à des identités nationales (2006 : 334). Il nuance que dans un tel régime, les règles et les lois envoient implicitement des signaux indiquant que l'identification « *in-group* » est synonyme du rejet de l'« *out-group* » (2006 : 344). Il est possible de supposer que les immigrés, dans un tel régime, feraient plus d'effort pour pouvoir intégrer l'« *in-group* » de la société et se distinguer ainsi de l'« *out-group* ». Nous pensons que cela peut passer, entre autres, par l'identification à la position et aux discours des partis politiques nationalistes dominants dans le pays de résidence.

En outre, le statut socio-économique et le capital scolaire, généralement plus bas des résidents naturalisés ou d'origine étrangère, en comparaison de celui des autochtones, suggèreraient davantage un soutien pour les partis populistes de droite radicale. Comme nous avons vu dans la section précédente, ces attributs rendent plus enclins à soutenir ce type de partis politiques en comparaison des électeurs ayant un capital scolaire plus élevé.

Nous trouvons important de mentionner, ici, une remarque de González-Ferrer (2011), selon laquelle la possibilité légale d'une participation politique peut avoir un certain effet sur la

légitimité des personnes issues de l'immigration dans la société d'accueil (González-Ferrer 2011 : 63). En ce sens, l'intégration politique et sociale peut être même vue comme un indicateur de la légitimité perçue en tant que citoyen dans une société. En effet, en nous référant aux trois dimensions de l'intégration socio-politique - à savoir : la capacité de participation politique, l'appartenance organisationnelle et le capital social (d'après Morales et Giugni (2011)) - nous observons les éléments d'un processus qui permet aux immigrés de se sentir sur un pied d'égalité avec les autochtones. Comme le note González-Ferrer, c'est principalement la possibilité de la participation politique qui pourrait avoir une influence sur la légitimité des personnes immigrées dans le pays d'accueil. Au-delà des droits civiques, cette participation reste conditionnelle car elle dépend de plusieurs facteurs⁴ : la connaissance des institutions politiques de la société d'accueil, l'accès aux informations relatives à la vie politique, le sentiment d'être interpellé par les actualités politiques, etc. Deuxièmement, les personnes d'origine étrangère faisant partie d'une association / organisation sont plus enclins à participer à la vie politique, et sont ainsi mieux intégrés dans la société d'accueil (2011 : 269). Enfin, le capital social (étroitement lié à l'appartenance organisationnelle) - que nous définissons dans notre travail à l'instar de Pierre Bourdieu (1980), comme étant l'ensemble des ressources relationnelles détenues par un individu - peut non seulement nourrir la confiance mutuelle des autochtones et des immigrés à l'égard d'un plus large éventail d'individus, mais peut également favoriser l'intégration des immigrés, en leur constituant une ressource supplémentaire (Morales et Pilati 2011 : 87).

En vue de ces constats, il est possible de se poser la question de savoir si l'intégration socio-politique a un effet significatif sur le comportement électoral des électeurs issus de l'immigration. Dans le cas échéant, il serait intéressant de voir le sens de cette relation ; s'il s'agit d'un effet de modération en excluant le vote pour des partis de droite radicale, en l'occurrence de l'UDC.

Ces quelques éléments éclairant le vote des personnes issues de l'immigration alimentent la croyance populaire stipulant que les Suisses d'origine étrangère soutiendraient massivement la droite radicale. Pourtant, les résultats de Strijbis (2014), nous amènent à considérablement nuancer nos hypothèses. Ce travail démontre d'une part, que les immigrés suisses témoignent d'une tendance à voter globalement à gauche, et d'une autre part, que les électeurs issus de l'immigration ne votent pas en bloc, mais « leur comportement électoral dépend de la

⁴ Tant chez les personnes d'origine étrangère que chez les autochtones.

socialisation politique spécifique à différents groupes d'immigration » (Strijbis 2014 : 613, notre traduction). Notamment, l'auteur met en relief que certains individus issus de l'immigration sont traités différemment par les institutions politiques et sont exposés à d'autres discours politiques que certains autres groupes d'immigrés, et ceci influence leur comportement électoral (2014 : 614). Dans notre section consacrée à l'immigration, nous avons noté que certains groupes nationaux ont une perception moins favorable que d'autre quant à leur intégration en Suisse (Piguet : 2013). Il s'agit, par exemple, des résidants ou citoyens suisses d'origine turque ou encore ceux issus de l'ex-Yougoslavie ; ces deux groupes recueillent le plus d'évaluations négatives de la population suisse (2013 : 106).

En suivant la logique des socialisations politiques différentes dans divers groupes, Strijbis distingue trois grandes catégories d'immigrés en Suisse. Premièrement, il classifie comme catégorie dite défavorisée (*outgroup*), les individus provenant de Turquie, des pays de l'ex-Yougoslavie, des pays en voie de développement, des pays musulmans et des pays de la région sub-saharienne. En effet, il est intéressant d'observer qu'en France, ce sont également les personnes musulmanes⁵ qui soutiennent de manière disproportionnée la gauche, et ce en comparaison à d'autres religions (Brouard et Tiberj 2011 : 46-47). Ce lien causal ne peut pas être imputé à l'affiliation religieuse (2011 : 47), mais plutôt au fait que la majorité de ces personnes appartiennent à une minorité visible, et fréquemment discriminée. D'après les résultats de l'étude de Strijbis, ces groupes d'immigrés appartenant à la catégorie qu'il intitule l'« *out-group* », auraient adopté, en Suisse, une identification partisane de gauche, dans le contexte des campagnes anti-immigrés tenues par les partis de droite radicale (Strijbis 2014 : 616). Ceci est également vrai, dans une moindre mesure, pour les personnes ayant - ou dont les parents connaissent - une socialisation de travailleur immigré, « *guestworker migration background* », originaires des pays de l'Europe du Sud (2014 : 626). Enfin, les électeurs naturalisés provenant des pays de l'Europe de l'Est voteraient davantage pour les partis de centre-droit que pour ceux de gauche, car ils ont des préjugés associés à ce type de partis, de par leurs expériences des régimes communistes (*Ibid.*).

Finalement, nous jugeons important de rendre compte également de la dimension géographique du comportement électoral des personnes issues de l'immigration. Comme nous avons discuté, Baur et al. (2016) expliquent les meilleurs résultats électoraux de l'UDC dans les cantons alémaniques, par le fait que « cantonal immigration-culture (assessed with integration regimes

⁵ Des personnes de confession ou de culture musulmane.

and shared conservative beliefs) increases radical right support and the effect of individuals' immigration attitude on radical right support is stronger when immigration-culture is exclusive » (Baur et al. 2016 : 1748). Nous supposons que le dispositif cantonal influence également le choix du vote des électeurs d'origine étrangère. D'autant plus, que jusqu' en 2003, dans neuf cantons alémaniques⁶, de nombreuses municipalités, ont décidé sur le sort des demandes de naturalisation, par votations populaires ; ceci menant à la discrimination de certains groupes d'immigrés (Hainmueller et Hangartner 2013 : 159-187). Il faut savoir qu'en Suisse, les personnes immigrées souhaitant obtenir la nationalité suisse doivent déposer leur candidature, qui passe par la suite par trois niveaux : fédéral, cantonal et finalement, municipal (2013 : 163). Dans la majorité des cantons, c'était toujours les municipalités qui validaient ou refusaient les décisions fédérales et cantonales prises sur les dossiers de naturalisation (*Ibid.*). Dans ces neuf cantons, un certain nombre de municipalités donnaient le dernier mot à leurs citoyens en ce qui concernait l'obtention de la nationalité suisse des candidats à la naturalisation. Ce qui n'était pas sans problème car, comme montrent Hainmueller et Hangartner, « in the absence of other institutional safeguards, referendum voting can result in systematic discrimination against particular minority groups who find themselves at the whim of the native majority » (2013 : 161). Ce sont surtout les candidats provenant des pays de l'ex-Yougoslavie et de la Turquie, qui ont subi des votes discriminatoires lors de leur processus de naturalisation (2013 : 185). Nous présumons que dans des cantons ayant connu cette procédure particulière, les résidents immigrés ont dû faire plus d'effort d'intégration, afin d'obtenir une évaluation positive de la part de la population autochtone. En suivant la réflexion de Weldon (2006), nous pouvons supposer que dans un tel régime politique cantonal assimilationniste - et surtout s'agissant des cantons où l'on vote majoritairement pour le centre-droite et la droite radicale (Confédération suisse) - les résidents d'origine étrangère seraient plus enclins à adhérer à la position et aux discours des partis politiques populistes de droite radicale, dans un souci de distinction de l' « *out-group* », et d'intégration de l' « *in-group* ».

Grâce à ces observations, nous avons maintenant les premiers éléments qui vont nous servir à établir notre modèle théorique, mais avant cela, il nous faut encore discuter de l'influence des attitudes à l'égard de l'immigration sur le vote, ce qui est le sujet de la prochaine section de ce travail.

⁶ Argovie, Appenzell-Rhodes Extérieures, Glaris, Grisons, Obwald, Schwyz, Saint-Gall, Uri, Zoug. Source: Commission fédérale contre le racisme, « Discrimination dans le cadre des naturalisations » accessible sur : goo.gl/1bB8RW consulté le 14.03.2017.

3.3. L'influence des attitudes sur le vote

3.3.1. Définition conceptuelle des attitudes

La notion d'attitude est héritée de la psychologie sociale, et représente l'un des concepts clés du domaine. Bien qu'il existe une multitude de perspectives dans la définition des attitudes, il est possible de proposer une description plus large, laquelle pourrait être acceptée par des représentants de différents courants. Ainsi, dans une définition très globale, une attitude désigne une « prédisposition pour évaluer un objet d'une manière favorable ou défavorable » (Schwarz 2008 : 41, notre traduction). Les désaccords dans la perception des attitudes entre chercheurs résultent des conflits concernant la conception des éléments inclus dans cette évaluation d'objet, ou concernant la manière dont les attitudes changent, dont elles sont représentées dans la mémoire et dont elles sont converties en actions (Albarracín et al. 2005). Les raisons pour lesquelles les attitudes occupent une place majeure en psychologie sociale sont multiples. Premièrement, les attitudes sont supposées plus fondamentales et plus stables que les opinions qui en dépendent. Deuxièmement, les attitudes influencent également les opinions et les comportements individuels en orientant le traitement des informations externes (Bohner et Dickel 2010). Enfin, elles jouent également un rôle fonctionnel pour l'équilibre psychique des individus (Katz 1960).

Pour rester à des descriptions plus larges, nous pouvons également observer que « les attitudes se situent à un niveau intermédiaire entre la position sociale (ensemble des caractéristiques sociales d'un individu) et les préférences individuelles » (Nay 2014 : 30). Cependant, il convient de préciser que les attitudes se distinguent des valeurs. Ces deux concepts diffèrent en termes de stabilité et de « généralité ». Tandis que les valeurs sont plus stables, et transcendent les objets et les contextes, les attitudes sont toujours attachées à l'évaluation d'un objet, indépendamment de son degré de généralité (Filliau et al. 2016 : pp 45-46).

De manière plus spécifique, Crano et Prislin (2008) décrivent la formation des attitudes comme « une intégration évaluative des cognitions et des affects expérimentés vis-à-vis d'un objet. Les attitudes sont les jugements d'évaluation qui intègrent et résument ces réactions cognitives ou affectives. » (2008 : 3, notre traduction). Ces évaluations peuvent ensuite varier en puissance. La « force » d'une attitude peut être décrite comme « the extent to which attitudes manifest the

qualities of durability and impactfulness » (Krosnick et Petty 1995 : 2). Autrement dit, les attitudes fortes sont plus stables dans toutes les situations et dans la durée et, par conséquent, peuvent constamment être remémorées, alors que les attitudes faibles sont moins accessibles et donc plus susceptibles de subir des influences contextuelles (Bohner et Dickel 2010 : 394).

Par là, nous arrivons à un point dans la conceptualisation des attitudes, qui divise les chercheurs en deux camps. Certains spécialistes (e.g., Visser et Mirabile 2004 ; Fazio 2007 ; Petty, Briñol et DeMarree 2007) pensent que les attitudes reflètent des évaluations stockées en mémoire, tandis que d'autres (Schwarz (2007), Conrey et Smith (2007), Gawronski et Bodenhausen (2007)) estiment que les attitudes représentent davantage des « états de conscience plus temporaires » (Abarracín et al. 2005 : 5).

Nous mettons en avant, ici, une perspective qui tente de combiner les deux positions. Dans cette perspective, les attitudes exprimées par les individus reflètent à la fois des attitudes intériorisées et le poids des influences contextuelles. Il s'agit de présumer que la plupart des objets/ enjeux impliquent plusieurs considérations concurrentielles dans la mémoire d'un individu. La formation des attitudes vis-à-vis de l'objet, dépendra des considérations qui se trouveront « au sommet de la tête » de l'individu, au moment où ce dernier effectue une évaluation. Autrement dit, les croyances et les affects attachés à cet objet qui sont les plus accessibles dans l'instant présent ont tendance à avoir plus de poids (Zaller et Feldman 1992). Cette approche permet de rendre compte de la fluctuation et de la nature souvent ambivalente des attitudes. En ce sens, nous pourrions résumer grossièrement que les attitudes peuvent être des jugements, des souvenirs ou les deux à la fois. (Abarracín et al. 2005 : 4).

L'accessibilité des attitudes est l'une des dimensions constitutives de leur force, tout comme l'est leur importance. L'importance d'une évaluation peut être mesurée par la rapidité avec laquelle elle vient à l'esprit (Marquis 2014 : 697). Marquis argumente comme suit: « Among attitudes with equal relevance to evaluating an object, those with greater accessibility in memory are more likely to be retrieved and integrated into working memory with other currently active thoughts to yield an overall assessment of the object » (Marquis, 2014: 698). L'accessibilité est également importante du point de vue de la formation et des changements des attitudes. Nous parlons de changement d'attitude lorsque : « le traitement de l'information résulte dans l'élaboration d'une évaluation à l'égard d'un objet mental » (Bohner et Dickel, 2010: 396, notre traduction). D'après l'approche constructiviste, les changements d'attitudes sont explicables par les variations dans l'accessibilité temporaire ou chronique de certaines

évaluations (Schwarz et Bohner 2001). Notamment, si un individu est exposé de manière répétée à des stimuli relatifs à un enjeu, les croyances ou affects liés à ce dernier deviendront plus accessibles dans la mémoire de cet individu (Zaller et Feldman 1992). Dans ce sens, les enjeux mis en avant par les médias peuvent influencer la saillance des croyances relatives à cet enjeu, et peuvent ainsi leur donner plus d'importance dans la construction d'une attitude (Filliau et al. 2016). Étant donné que la campagne électorale suisse de 2015 a mis en avant des thèmes tels que l'immigration, les réfugiés et l'asile (Lutz 2016), il nous est possible de supposer que les attitudes en matière de l'immigration ont été largement accessibles pour un grand nombre de citoyens suisses.

3.3.2. L'influence des attitudes en matière d'immigration sur le choix électoral

Dans notre étude, nous nous focalisons plus spécifiquement sur les attitudes envers l'immigration. En effet, depuis les années 1980, les attitudes anti-immigration paraissent être l'indicateur le plus puissant en matière de vote pour la droite (Mudde 2017 : 285). Nous souhaitons analyser l'effet de cette catégorie d'attitudes sur le vote, ainsi que l'effet de ces dernières en interaction avec les différents profils migratoires.

Selon Wilkes et al., la plupart des modèles théoriques tentant de définir les attitudes à l'égard de l'immigration ont en commun de décrire celles-ci comme une forme de préjugé, puisqu'elles évaluent des personnes, non pas en tant qu'individus, mais sur la base de leurs appartenances à un groupe (Wilkes et al. 2008 : 303). D'après les mêmes auteurs, il convient de distinguer deux groupes de facteurs influençant les attitudes envers l'immigration : celui des intérêts et celui des idéologies. Les études traitant du concept des intérêts se concentrent souvent sur les liens entre marché du travail et attitudes anti-immigration (*Ibid*). La littérature scientifique abordant le facteur des idéologies se concentre sur les connexions entre attitudes à l'égard de l'immigration et idéologies ou croyances (Wilkes et al, 2008 : 304).

D'après les études basées sur la catégorie des intérêts (Scheve et Slaughter 2001 ; Rajzman et al, 2003 ; Pecoraro et Ruedin 2013), les nationaux peuvent craindre que les immigrés prennent leur travail ou qu'ils causent une baisse de leurs revenus (Rajzman et al, 2003 : 387). Du point de vue des attitudes à l'égard de l'immigration, il n'est pas nécessaire que cette compétition soit réelle, il suffit qu'elle soit perçue par les individus (Wilkes et al, 2008 : 303). Mayda (2006) explique que les personnes ayant un niveau de formation bas, s'opposeront à l'immigration,

seulement dans les pays qui connaissent une forte immigration de personnes peu qualifiées, c'est-à-dire surtout dans les pays ayant un PIB élevé, comme la Suisse. Selon les auteurs de cette catégorie de recherche, les attitudes en matière d'immigration reposent donc majoritairement sur la qualification professionnelle des autochtones et des immigrés, et sur les perceptions personnelles de l'économie, à savoir tous les aspects qui peuvent influencer le travail de l'individu. Ce sont également le concept du patriotisme (Mayda 2006), l'âge (Gang et al. 2001) et l'éducation (Bobo et Licari 1989, Wilkes et al, 2008, Baur et al. 2016), qui sont des éléments constitutifs des attitudes à l'égard de l'immigration.

Dans le contexte contemporain, l'influence des attitudes en termes d'immigration peut être déterminante sur le choix électoral. Ce n'est pas par hasard qu'une grande partie de la littérature se réfère aux partis de droite radicale simplement sous le terme collectif de partis « anti-immigration ». Nous avons également pu voir plus haut que le succès électoral de l'UDC des dernières décennies est imputable en grande partie à la monopolisation des thèmes de la préservation de l'identité nationale et de la lutte contre l'immigration. Effectivement, en comparaison européenne, en Suisse (ainsi qu'en Autriche), le déterminant le plus important du vote pour la droite radicale populiste est l'attitude négative à l'égard de l'immigration (Oesch 2008 : 367). Il faut nuancer que le fait d'être dubitatif face à l'immigration n'induit pas nécessairement un vote pour un parti de droite radicale, mais les préoccupations concernant la présence d'immigrants non occidentaux contribuent largement à la compréhension du soutien à la droite radicale (Arzheimer 2017 : 285). Il faut également remarquer que les sceptiques de l'immigration peuvent également choisir des partis de centre-droit, par contre les personnes ayant des attitudes ouvertes face à l'immigration votent majoritairement à gauche (*Ibid*). Nous supposons que dans ce travail de recherche, ces tendances ne seront pas différentes, nous nous attendons à ce que : plus un électeur suisse a des attitudes hostiles vis-à-vis de l'immigration, plus sa probabilité de supporter l'UDC augmentera.

Étant donné, que le statut socio-économique, le niveau d'éducation et d'autres déterminants des attitudes envers l'immigration peuvent être différents entre population autochtone et population d'origine étrangère ; nous pensons que l'effet des attitudes à l'égard de l'immigration exercé sur le vote varie également entre les différents profils.

Nous notons également que la maîtrise politique ou la « sophistication idéologique » (Lyons et Scheb 1992) influence fortement le choix électoral (Goren 1997 : 406). Par maîtrise politique ou « sophistication idéologique », nous entendons « une combinaison de connaissances

politiques et de compétences cognitives dans l'organisation et l'utilisation de ces connaissances, afin de gagner une compréhension des processus politiques » (Goren 1997 : 391, notre traduction). Plusieurs études montrent que plus un électeur a un niveau élevé de maîtrise politique, plus il vote sur enjeux aux élections (Lyons et Scheb 1992, Goren 1997, Marquis 2010). C'est-à-dire que dans son choix électoral, il s'appuiera davantage sur ses propres enjeux, et cherchera le parti ou le candidat dont les priorités politiques sont les plus proches des siennes.

D'après Goren, tout électeur oriente son vote en considérant les enjeux économiques, mais le recours aux enjeux idéologiques et politiques semble être le privilège de ceux dotés d'une maîtrise politique plus sophistiquée (1997 : 406). Notamment, « those at the lowest level of conceptualization [are] perfect targets for ideology cast as symbol rather than as summary device » (Lyons et Scheb 1992 : 581). Pour ces électeurs, l'idéologie peut servir de point de repère, seulement lorsqu'elle est simplifiée, par exemple, en une proposition dichotomique de « nous / eux » (*Ibid*). Ainsi, les électeurs n'étant pas capables d'articuler les raisons de leur vote en termes d'enjeux, ne sont pas non plus en mesure de former leur préférence électorale en suivant les positions prononcées sur divers enjeux ; mais utilisent davantage des symboles présents durant les campagnes électorales, comme heuristiques dans leur processus de choix de vote (1992 : 582).

Nous pensons, qu'en matière d'enjeux d'immigration, nous pouvons retrouver les mêmes tendances. Dans le cas d'une campagne électorale où les questions migratoires sont particulièrement mobilisées, comme dans celle des élections fédérales de 2015, les électeurs ayant une « sophistication idéologique » très faible, risquent de devenir des cibles faciles des campagnes populistes des partis de droite radicale, qui cadrent régulièrement les enjeux d'immigration de manière aussi simpliste qu'une distinction entre « nous » et « eux ». En revanche, les électeurs dotés d'une maîtrise politique plus sophistiquée - à savoir ceux qui manifestent une participation politique plus importante, et ont une bonne connaissance des institutions et des partis politiques - mobilisent davantage leurs idéologies, leurs valeurs dans l'évaluation des enjeux en matière de politique d'immigration, et forment leur préférence électorale sur la base de la proximité entre leurs positions sur ces enjeux et celles des partis ou des candidats⁷. Dans la partie précédente, nous avons relevé que les valeurs sont des formations beaucoup plus stables et indépendantes des contextes en comparaison des attitudes. Nous estimons que lorsqu'il s'agit d'évaluer les enjeux d'immigration et les propositions des

⁷ Nous supposons que l'effet de la maîtrise politique est le même parmi les autochtones et ceux issus de l'immigration.

différents partis et des candidats en la matière, les électeurs bénéficiant d'une plus grande maîtrise politique, font appel davantage à leurs valeurs et à leurs idéologies plutôt qu'à leurs attitudes envers l'immigration.

En ce sens, il serait intéressant de voir si l'intégration socio-politique d'une personne (discutée plus haut) - qui implique également une évolution dans la maîtrise politique - diminue l'effet de ses attitudes vis-à-vis de l'immigration sur sa préférence électorale.

Pour résumer, le modèle théorique de notre travail cherchera à analyser l'effet des attitudes des Suisses d'origine étrangère envers l'immigration sur le vote, en comparaison des Suisses de souche. Nous souhaitons également observer la fréquence des votes pour les partis populistes de droite radicale de l'électorat naturalisé en comparaison de celui des autochtones. Nous cherchons à démontrer dans quelle mesure et comment le degré d'intégration politique et sociale des personnes issues de l'immigration détermine leur comportement électorale. Nous aimerions également tester l'effet des politiques d'immigration cantonales sur le vote des deux types de population.

3.4. Hypothèses, questions de recherche et modèle théorique

H1/ a : Les électeurs suisses issus de l'immigration ont globalement, moins de tendance à voter pour la droite radicale populiste en comparaison des autochtones.

H1/ b : Cette différence dans le comportement varie également en fonction des différents profils migratoires, catégorisés par Strijbis (2014).

H1/ c : Dans ce sens, les électeurs issus des pays de l'Europe de l'Est ont plus tendance à voter pour la droite radicale populiste, en comparaison d'autres groupes d'immigrés, ou des autochtones.

H2 : Dans les cantons où jusqu'en 2003, certaines communes faisaient usage de la votation populaire pour déterminer la naturalisation des immigrés, les électeurs issus de l'immigration ont plus tendance à voter pour la droite radicale populiste en comparaison de la population autochtone cantonale, mais aussi par rapport aux résidents des autres cantons.

H3/ a : L'intégration socio-politique d'une personne suisse d'origine étrangère tend à diminuer sa probabilité de voter pour la droite radicale populiste par rapport aux personnes moins intégrées.

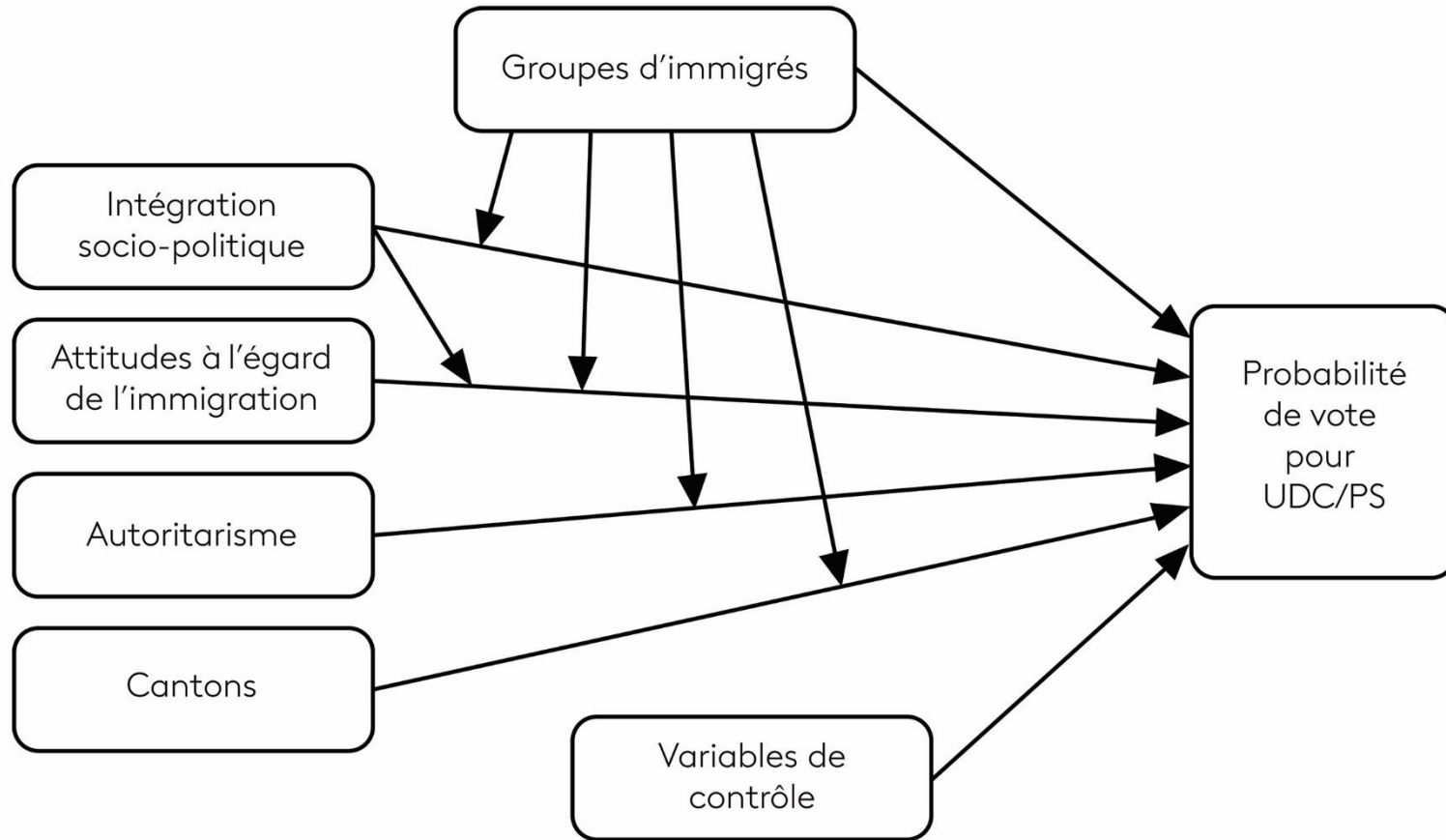
H3/ b : L'intégration socio-politique d'une personne diminue l'effet de ses attitudes vis-à-vis de l'immigration sur sa préférence électorale.

QR1 : Afin de pouvoir contrôler l'importance des effets des différents profils migratoires sur le vote, nous intégrons dans notre modèle de recherche un prédicteur du vote pour les partis populistes de droite radicale : la prédisposition à l'autoritarisme. Nous aimerions également savoir comment l'effet de la prédisposition à l'autoritarisme sur le vote, varie en fonction des différents profils.

QR2 : Si le vote des Suisses issus de l'immigration varie en fonction de leur profil migratoire (Strijbis 2014), il est possible de supposer que ces différents profils modèrent l'effet des attitudes en matière d'immigration sur le vote. Nous souhaitons tester si l'effet des attitudes à l'égard de l'immigration diffère en fonction des différentes catégories d'immigration.

Sur la page suivante nous exposons notre modèle théorique (Figure 1), qui permet de synthétiser tous les phénomènes socio-économiques que nous venons de présenter (le niveau d'intégration dans la société d'accueil, les origines, la prédisposition à l'autoritarisme, les dispositifs cantonaux etc.) pouvant influencer le vote d'un électeur.

Figure 1. Modèle théorique



4. Méthodologie

4.1. Description des données

Pour procéder à notre recherche, nous utilisons les données du sondage post-électoral Selects 2015. Selects est un projet de recherche électoral affilié à FORS (centre de compétences suisse pour les sciences sociales) depuis 2008. L'enquête post-électorale en question comprend un échantillon de 5337 électrices et électeurs suisses, interrogés dans les six semaines qui suivirent les élections fédérales de 2015. L'enquête utilise une méthode d'échantillonnage aléatoire stratifié (probabiliste) où la stratification s'est effectuée selon les cantons ; c'est-à-dire que les personnes interrogées ont été triées au hasard dans chacun des 26 cantons suisses. Dans le cadre de cette enquête, d'abord, un échantillon de base a été réalisé comprenant 2600 interviews « de manière à rendre la variance en matière de participation et de choix de parti la plus petite possible dans chaque canton » (Lutz 2016 : 73). Dans un second temps, l'échantillon du sondage a été augmenté dans les petits cantons en sorte que les enquêteurs puissent interroger environ 80 personnes dans chacun de ces cantons. Il faut également souligner que les échantillons de trois grands cantons (Zurich, Genève et le Tessin), représentant les trois grandes régions linguistiques du pays, ont été augmenté à 800-1000 entretiens, grâce à une contribution financière de ces cantons. Les interviews qui ont duré en moyenne une trentaine de minutes, ont été effectués en trois langues nationales (allemand, français, italien), par l'institut de sondage DemoSCOPE, par Internet ou, dans une moindre mesure, par voie téléphonique. À part la contribution des trois cantons mentionnés, l'enquête a été majoritairement financée par le Fonds national suisse de la recherche scientifique FNS.

4.1. Opérationnalisation des variables

Notre **variable dépendante** résume la probabilité de vote pour un parti politique donné, exprimée par l'interrogé sur une échelle allant de 0 à 10, où 0 représente une très faible probabilité et 10 indique une probabilité de vote très élevée. Cette variable reflète les réponses que les interrogés ont donné à la question suivante : « Veuillez indiquer la probabilité que vous

votiez un jour pour les partis suivants. 0 probabilité très faible, 10 très grande probabilité ». Vue que dans cette recherche, nous nous intéressons avant tout à la droite radicale populiste, pour notre premier modèle, nous prenons comme variable dépendante la variable affichant les probabilités de vote des citoyens pour l'UDC (nom de la variable : f14403). Afin de nuancer nos observations, nous souhaitons comparer les résultats de ce premier modèle à un deuxième (f14402), qui a pour variable dépendante la probabilité de vote pour le Parti socialiste (PS), représentant le plus grand parti suisse de gauche.

Si nous avons choisi pour notre variable dépendante, des variables qui évaluent la probabilité de vote pour différents partis, et non pas la variable reflétant le vote concret d'une personne lors des dernières élections (f11800), c'était d'abord parce que cette première contenait considérablement moins de données manquantes que la deuxième⁸. Mais ce choix a également été motivé par notre présupposition selon laquelle, du point de vue du vote pour l'UDC, les interrogés répondent plus ouvertement une question qui concerne leur futur vote hypothétique en comparaison de ce qu'ils ont concrètement voté aux dernières élections. La question concernant les tendances électorales hypothétiques minimise le biais des réponses motivées par la désirabilité sociale. C'est également ce que nos fréquences soutiennent, où dans la variable « f11800 » la catégorie « UDC » connaît un N de 803, et dans l'échelle de probabilité de vote pour l'UDC « f14403 », le N de l'ensemble des catégories supérieur à la catégorie 5, sur une échelle de 10, remonte à 1206 personnes. Il faut néanmoins soulever que le désavantage du choix de cette variable est que contrairement à la variable reflétant le vote concret d'un électeur, cette première est moins ancrée dans le concret, car représente un choix hypothétique. D'un autre côté, la variable résumant sur une échelle les probabilités de vote pour différents partis politiques livre plus d'informations par rapport à un choix électoral binaire (a voté / n'a pas voté pour le parti lors des dernières élections). C'est pour ces raisons que nous avons finalement décidé de prendre plutôt la variable indiquant les probabilités de vote pour différents partis.

Nos **variables indépendantes** comprennent les variables suivantes : les variables qui déterminent si l'individu est issu de la population autochtone ou de l'immigration, et dans le cas échéant indiquent les différents groupes des personnes issues de l'immigration en fonction de leur pays de provenance ; les variables qui reflètent si l'individu est bien intégré socialement et politiquement dans la société ; la variable qui mesure les attitudes de l'individu à l'égard de l'immigration ; la variable qui reflète la prédisposition à l'autoritarisme de l'individu et les

⁸ « Party choice - 2015 elections » : N valide=3587 (67.2%); « Probability to vote - Probability to vote - Schweizerische Volkspartei (SVP) » : N valide=4896 (91.7%).

variables qui représentent les cantons où les électeurs ont le droit de vote. Vous trouverez en annexe, les descriptions statistiques de toutes les variables Selects incluses dans nos analyses (Annexe 2).

Pour la création de notre variable « **Groupes d’immigrés selon pays de provenance/ autochtones** », nous avons tenu compte de la définition de la population issue de l’immigration, délimitée par l’Office fédérale de la statistique suisse. L’OFS entend par le statut migratoire d’une personne la combinaison des variables suivantes : « le pays de naissance », la « nationalité à la naissance » et la « nationalité actuelle » de la personne de référence, ainsi que les variables du « pays de naissance de ses deux parents » (Office fédérale de la statistique). De même, pour créer notre variable, nous avons réuni les informations suivantes en une seule variable : si la personne est née dans le pays (variable « *birthcountry_sample* ») ; sa nationalité à la naissance (variable « *f20210* »), et le pays de naissance de ses deux parents (variables « *f20211* »/ « *f20212* »/ « *f20213* »).

Nous devons préciser que dans ce travail de recherche, nous nous intéressons à deux populations : à celle composée des personnes ayant la nationalité suisse à la naissance et dont les deux parents sont également suisses ; et à celle comprenant des personnes dont l’un ou les deux parents ne sont pas nés en Suisse, mais qui au moment des élections de 2015 sont de la nationalité suisse, et ont ainsi le droit de vote. Autrement dit, nous comparons les comportements électoraux des Suisses autochtones, et des Suisses issus de l’immigration. D’après les possibilités que nous offre la base de données Selects, nous nous focalisons plus précisément sur les premières et deuxième générations d’immigrés et sur les personnes ayant un *background* migratoire de par l’un de leurs parents.

Pour le codage des différentes catégories de *background* migratoire, en fonction des pays de provenance, nous nous sommes inspirées des groupes identifiés par Strijbis (2014). Comme déjà discuté plus haut, Strijbis distingue trois catégories de personnes issues de l’immigration ; les personnes appartenant à l’*out-group* que nous nommons Minorités stigmatisées par la suite, les personnes ayant connu - ou dont les parents auraient connu - une socialisation (anti-) communiste, et les personnes ayant une socialisation de travailleur immigré. Afin d’opérationnaliser ces appartenances, nous reprenons les mêmes pays de provenance que Strijbis, à savoir, pour la première catégorie, les pays de l’ex-Yougoslavie, la Turquie, les pays en voie de développement et les pays musulmans. Pour la deuxième catégorie, nous prenons en compte les personnes provenant des pays de l’Europe de l’Est, et pour la troisième, les pays

de l'Europe du Sud (Strijbis 2014 : 619). Ainsi cette variable s'articule autour de cinq catégories : Autochtone, Minorités stigmatisées, Est, Sud et la catégorie Autres. Cette dernière rassemble les individus qui sont originaires des pays étrangers mais n'entrent dans aucune des catégories de Strijbis.

Puisque, par la suite, nous voulons mener des régressions linéaires pour tester la relation entre la variable autochtone / immigrés selon pays de provenance et la variable exprimant la probabilité de vote pour un parti politique donné, nous avons choisi de créer des dummies pour chaque catégorie de cette variable autochtone / immigrés selon pays de provenance. Ainsi, nous avons cinq dummies pour chaque origine où 1 indique toujours l'appartenance à cette catégorie d'origine, et 0 indique le reste de la population.

Afin de mesurer les dimensions sous-jacentes de **l'intégration socio-politique** d'un individu, nous avons recouru à plusieurs variables. Nous avons regroupé ces variables autour des concepts discutés dans le cadre théorique, soit autour de la capacité de participation politique et de l'appartenance organisationnelle. Dû aux limites imposées par la base de données, nous ne pouvons pas tenir compte des effets du capital social dans nos analyses.

La dimension *capacité de participation politique* comprend une échelle originale, « knowscale » mesurant les connaissances d'un individu concernant les institutions et quelques faits politiques du pays (allant de 0 à 4, où 0 indique une connaissance faible et 4 une connaissance fondée) ; une autre échelle que nous n'avons pas modifiée, « f12500 », indiquant le taux de participation d'un interrogé aux votations fédérales (allant de 0 à 10, où 0 représente une participation de 0 sur 10 votations, et 10, une participation de 10 sur 10 votations) ; et une échelle résumant l'intérêt que l'interrogé porte à la politique, « f10100 » (allant de 1 à 4, où 1 indique un intérêt élevé, et 4 l'absence de l'intérêt) que nous avons recodée en sorte qu'elle soit plus uniforme au reste des échelles. L'échelle recodée s'étend entre 0 et 3, où 0 indique l'absence d'intérêt et 3 indique un intérêt pour la politique élevé.

La dimension *appartenance organisationnelle* comprend l'adhésion à un syndicat, « f14085 » (recodé en sorte que 0 signifie l'absence d'appartenance à un syndicat et 1 le fait d'appartenir à un syndicat). Nous n'incluons pas dans nos modèles d'analyse l'affiliation à un parti politique, car ce dummy « f14080 » comporte beaucoup de données manquantes, et ainsi pourrait menacer la représentativité de notre échantillon, et pourrait nuire à la précision (*accuracy*) des résultats de nos analyses de régression.

Pour rendre compte des **attitudes à l'égard de l'immigration**, nous proposons une échelle créée à partir de 3 items, supposés témoigner d'une même disposition envers l'immigration.

Nous avons d'abord identifié trois variables qui reflètent à la fois la dimension des intérêts matériels et celle des idéologies et valeurs en termes d'immigration : une variable résumant les opinions des répondants sur l'égalité des chances entre les Suisses et les étrangers « f15440 », une reflétant les opinions concernant la naturalisation facilitée aux étrangers de la troisième génération « f15852 », et une troisième variable représentant les opinions sur le nombre de réfugiés provenant des zones de crise que la Suisse devrait accueillir « f15853 ». Dans un premier temps, ces items ont été recodés afin qu'ils comportent tous le même nombre de catégories, orientées dans le même sens, ce qui est une précondition nécessaire de la création de l'échelle⁹. Ensuite, nous avons évalué la qualité statistique de l'échelle par un test de fiabilité, afin de voir si les différents items étaient suffisamment inter-corrélés pour que notre future échelle soit unidimensionnelle et cohérente. Puisque l'analyse de la fiabilité des items associés à l'échelle a produit un Alpha de Cronbach de 0.747, il était possible de synthétiser des informations de ces différents items en créant une échelle moyenne. Concrètement, notre échelle est calculée comme la moyenne des valeurs sur trois items¹⁰. Finalement, l'étendue originale de 1 à 5 a été standardisée sur une étendue de 0 à 10 afin qu'elle soit comparable à d'autres échelles utilisées dans notre étude (par exemple : le taux de participation aux votations fédérales « f12500 » ou la prédisposition à l'autoritarisme). Ainsi, l'échelle « *Attitudes à l'égard de l'immigration* » peut prendre des valeurs entre 0, indiquant une position très favorable à l'immigration et 10, reflétant une position très hostile vis-à-vis de l'immigration.

En outre, pour pouvoir contrôler l'effet des différents profils migratoires sur le vote, nous souhaitons compléter notre modèle, en y incluant un autre prédicteur du vote pour les partis populistes de droite radicale, à savoir la **prédisposition à l'autoritarisme**. Erik Tillman définit l'autoritarisme comme suit : « [it is] an individual predisposition towards order and group cohesion, intolerance of ambiguity and non-conformity, and reliance upon established authorities to provide that order » (2013 : 567). Les personnes autoritaires connaissent généralement un degré élevé de soumission aux autorités en place dans leur société, un degré

⁹ Contrairement à la variable « Opinion on equal chances for foreigners and Swiss », comportant 5 catégories, les types de variable « Opinions on current political topics » n'en comportent que 4. Ainsi, nous avons créé une catégorie vide entre les deuxième et troisième catégories originales de ces deux variables afin d'obtenir le même nombre de catégories dans toutes les variables. Ainsi, dans ces trois variables, 1 représente « favorable », 2 « plutôt favorable », 3 « ni l'un ni l'autre » ou est une catégorie vide, 4 « plutôt pas favorable », 5 « pas favorable ».

¹⁰ Afin de garantir une meilleure qualité de notre échelle, nous avons fixé un nombre maximum de 1 donnée manquante sur les 3 items.

élevé d'agression et de conventionnalisme (Altemeyer 2006 : 9). L'autoritarisme est également associé à une plus grande saillance de l'identité nationale (en comparaison notamment d'une identité européenne), à une plus grande hostilité envers les immigrants et les personnes déviantes ainsi qu'à une opposition exacerbée à la mondialisation et à l'intégration européenne (Tillman 2013). Mudde résume qu'il s'agit d'un « élément idéologique partagé par la plupart des idéologies de droite » (2017 : 4, notre traduction). En effet, nous avons vu dans la section consacrée à la description des partis populistes de droite radicale, que l'autoritarisme est l'un des éléments constitutifs (au côté du nativisme et du populisme) de l'idéologie de base partagée par toute la droite radicale populiste.

Bien que la mesure de l'autoritarisme dans l'enquête Selects diffère de la plus classique Right-Wing Authoritarianism Scale (RWA)¹¹, le concepteur de cette échelle, Bob Altemeyer, argue que, de son expérience, la mesure la plus corrélée avec l'échelle des politiques gauche-droite a été la prédisposition à l'autoritarisme, mesurée dans son cas par la RWA (2006). Semblablement, nous pensons que les variables Selects censées mesurer les différentes dimensions de l'autoritarisme pourraient permettre d'observer la relation entre l'autoritarisme et la fréquence des votes pour les partis de droite radicale, et ainsi pourraient contrôler l'effet des profils migratoires sur le vote. C'est pour ces raisons que nous intégrons ce concept à notre modèle théorique.

La variable mesurant la prédisposition d'un individu à l'autoritarisme repose sur l'ensemble des qualités que les interrogés aimeraient voir idéalement chez un enfant. Pour la création de notre échelle, nous avons utilisé les réponses données (oui/ non) aux quatre questions suivantes:

« Il y a beaucoup de qualités que les enfants devraient avoir selon les gens. Quelles qualités un enfant devrait-il avoir avant tout selon vous ?

1/ Respect des aînés ou indépendance

2/ Obéissance ou autonomie

3/ Bonnes manières ou curiosité

4/ Bien élevé ou prévenant ? »

¹¹ Contrairement aux questions de la RWA, les questions du questionnaire Selects 2015, ne contiennent pas de question attitudinale relative aux politiques et à la société.

L'avantage de ces questions visant l'éducation des enfants, est que les interrogés répondent à des questions, à l'apparence exempts de contenu politique explicite. Ceci minimise le biais des réponses motivées, et permet d'obtenir des évaluations plus réalistes quant à la prédisposition des individus à l'autoritarisme.

Quant à l'usage de ces quatre variables, nous suivons les indications de Tillmann - qui est à l'origine de ces mesures pour l'enquête Selects - selon lesquelles, il faut créer une échelle additive à partir des items afin de pouvoir mesurer la prédisposition à l'autoritarisme (Tillmann 2013 : 574-575). En ce sens, dans un premier temps, nous avons recodé les quatre variables dummy originales, qui prennent des valeurs 1 et 2 (où 1 indique toujours un trait associé à la prédisposition à l'autoritarisme et 2, un trait reflétant l'absence de la prédisposition à l'autoritarisme), en sorte que l'on puisse créer une échelle additive. Ainsi, après recodage, les nouvelles variables dummies prennent des valeurs 1 et -1 (où 1 indique une prédisposition et -1, l'absence d'une prédisposition à l'autoritarisme). Cette échelle est calculée comme la somme des valeurs sur quatre items¹². Enfin, l'étendue originale de -4 à 4, a été standardisée de 0 à 10, afin qu'elle soit plus facilement comparable à d'autres échelles utilisées dans cette étude. L'échelle « *Prédisposition à l'autoritarisme* » prend donc des valeurs entre 0, reflétant une absence de prédisposition à l'autoritarisme, et 10 exprimant une forte prédisposition à l'autoritarisme.

Notre dernier groupe de variables indépendantes concernent les **cantons**. Il s'agit des variables représentant trois types de cantons d'après notre catégorisation. Rappelons que ce qui nous intéresse dans ce travail est la comparaison entre le vote des personnes habitant dans des cantons connaissant la votation populaire communale comme élément du processus de naturalisation jusqu'en 2003, et les habitants des cantons où aucune commune n'a recouru à cette institution dans les processus de naturalisation. En même temps, il faut également tenir compte des résultats de l'étude de Baur et al. (2016), lesquels confirment qu'il y a une différence considérable en termes de tendances électorales entre la Romandie et les cantons alémaniques. Notamment, L'UDC réalise des meilleurs scores électoraux dans les cantons alémaniques en comparaison de leurs homologues romands. En vue de ces constats, nous proposons une variable comprenant trois catégories de cantons : alémaniques connaissant la pratique des votations populaires avant 2003 ; alémaniques sans pratique de votations populaires, et les cantons latins. Nous associons les cantons romands, bilingues - à l'exception

¹² Comme dans l'échelle « Attitudes à l'égard de l'immigration », ici, nous avons également précisé un nombre maximum de 1 donnée manquante afin d'améliorer la qualité de l'échelle.

de Berne - ainsi que le Tessin à la catégorie des cantons latins. Vous trouverez en annexe (Annexe 1) un tableau résumant notre attribution des cantons à ces trois catégories. Ces trois catégories recodées de la variable nominale « f10000 », ont ensuite été transformées en variables dummy pour les besoins de notre analyse de régression linéaire. Avant la création de nos variables, nous avons appliqué une pondération « weight_d », relative à la représentativité des cantons, afin de compenser le suréchantillonnage de certains cantons.

Afin de minimiser les possibles biais dans l'interprétation de nos résultats, nous ajoutons des **variables de contrôle** à nos analyses. Certains prédicteurs du vote, qui seraient susceptibles de relativiser l'effet des différents profils migratoires sur les probabilités de vote ou sur les attitudes envers l'immigration, ont déjà été soulevés dans le cadre théorique. En ce sens, nous souhaitons inclure dans nos analyses, une variable mesurant le niveau d'éducation¹³, une variable indiquant l'âge des interrogés, enfin, nous introduisons une variable de contrôle classique, celle indiquant le sexe des interrogés. Afin de garantir une meilleure qualité statistique à nos modèles d'analyse, comportant un grand nombre d'interactions, nous avons finalement renoncé à l'inclusion de la variable relative au revenu, car cette dernière comportait un certain nombre de données manquantes.

Finalement, étant donné que nous souhaitons analyser les différentes interactions entre nos variables indépendantes et notre variable dépendante, nous avons créé des **termes d'interaction** à partir de nos variables indépendantes. Ce que nous voulons tester est l'effet de modération des différents profils migratoires sur l'effet des différentes variables indépendantes exercé sur la probabilité de vote. Dans ce sens, en suivant notre modèle théorique (cf. p 31), nous avons créé des termes d'interaction en prenant toujours, une par une, les quatre variables dichotomiques indiquant les quatre catégories d'immigration de la variable « Groupes d'immigrés selon pays de provenance/ autochtones »¹⁴, et nous les avons multipliées par toutes les variables indépendantes.

¹³ En vue des futures régressions linéaires, nous avons choisi de recoder la variable nominale originale « educ_r » en trois variables dichotomiques. Le premier dummy indique une formation de base comme le plus haut niveau de formation (jusqu'à la catégorie « Formation professionnelle élémentaire (avec contrat) » de la variable originale). Le deuxième reflète une formation de niveau secondaire (jusqu'à la catégorie « Ecole conduisant à la maturité/bac (gymnase/collège/école normale, etc.) » de la variable originale), et le troisième indique une formation de haut niveau (à partir de la catégorie « Formation professionnelle supérieure avec brevet fédéral ou diplôme fédéral (ou diplôme de maîtrise) » dans la variable originale). Dans toutes les trois nouvelles variables, 1 indique la partie de la population ayant le niveau de formation donné, et 0 indique le reste de la population.

¹⁴ La catégorie Autochtone sert toujours de catégorie de référence.

4.2. Analyses empiriques

Nos modèles de régression linéaire suivent une procédure *forward* selon la logique suivante : dans un premier temps, nous testons la relation entre toutes les variables indépendantes et la variable dépendante. Dans un deuxième temps, nous ajoutons à ce modèle, tous les termes d'interaction créés. Enfin, nous ajoutons les variables de contrôle à notre modèle.

Nous menons des régressions linéaires pour nos deux modèles avec comme variables dépendantes respectivement la probabilité de vote pour l'UDC, et pour le PS. Finalement, nous comparerons les différents résultats obtenus dans ces deux modèles.

5. Résultats

5.1. Régressions linéaires

Étant donné que dans nos premières analyses de régression linéaire, nous avons obtenu très peu de termes d'interaction ayant un effet significatif sur la variable dépendante, nous avons recouru à un test de multicolinéarité, pour vérifier si certains termes d'interaction n'étaient pas fortement corrélés entre eux. Ce test n'a pas produit de résultat alarmant donc nous avons abandonné l'idée de multicolinéarité comme explication du peu de termes d'interaction significatifs.

En même temps, au vue du grand nombre de variables de nos modèles (72 avec les variables de contrôle), nous avons mené des tests afin de vérifier s'il était possible de retirer un certain nombre de termes d'interaction de ces modèles de régression surchargés. En résultat de ces observations, nous avons conclu qu'il ne fallait garder qu'un seul indicateur de la dimension « Intégration politique » dans chacun des modèles, celui ayant les interactions les plus fortes. Dans le modèle prédictif pour le vote UDC, c'est l'indicateur « Intérêt pour la politique », dans celui du PS, c'est l'« Appartenance syndicale ». C'est avec ces indicateurs que nous créons les interactions entre la dimension « Intégration politique » et les « Attitudes à l'égard de l'immigration » ainsi que les interactions entre la dimension « Intégration politique » et les profils migratoires. Nous présentons les résultats de nos régressions dans le Tableau 1, sur les pages 43 et 44.

Tableau 1. Résultats des modèles de régression linéaire

Bloc	Variable	Probabilité de vote UDC			Probabilité de vote PS		
		Mod. 1	Mod. 2	Mod. 3	Mod. 1	Mod. 2	Mod. 3
1	Constante	-0.542*	0.913**	-9.155	7.272***	7.380***	-21.287***
	Europe du Sud ^a	-0.289	-0.111	-0.179	0.294	-0.195	-0.327
	Europe de l'Est ^a	0.451	0.512	0.621	-0.694*	-0.899	-0.900
	Minorité stigmatisée ^a	0.038	-0.487	-0.488	0.796**	-1.148	-1.283
	Autres ^a	-0.417**	-1.814***	-1.822**	0.277*	0.193	0.044
	Connaissances en politique [0;4]	-0.049	-0.067	-0.085	-0.044	-0.044	0.005
	Intérêt pour la politique [0;3]	0.126	-0.694***	-0.611***	-0.069	-0.071	0.072
	Participation aux votations fédérales [0;10]	0.008	0.001	0.010	0.074***	0.075***	0.074***
	Appartenance à un syndicat	-0.293*	-0.258	-0.253	1.042***	1.526***	1.557***
	Prédisposition à l'autotritarisme [0;10]	0.162***	0.156***	0.163***	-0.170***	-0.189***	-0.178***
	Attitudes à l'égard de l'immigration [0;10]	0.782***	0.507***	0.504***	-0.578***	-0.562***	-0.557***
	Cantons alémaniques avec votation ^b	0.397**	0.703***	0.717***	-0.058	-0.194	-0.215
Cantons alémaniques sans votation ^b	0.561***	0.909***	0.889***	0.183	0.018	0.032	
2	Intérêt pour la politique*autres		0.961***	0.958***			
	Intérêt pour la politique*sud		0.405	0.435			
	Intérêt pour la politique*est		0.086	0.107			
	Intérêt pour la politique*minorités stigmatisées		0.630*	0.596			
	Appartenance à un syndicat*autres					-0.441	-0.303
	Appartenance à un syndicat*sud					-1.305	-1.248
	Appartenance à un syndicat*est					-0.960	-0.730
	Appartenance à un syndicat*minorités stigmatisées					-1.273	-1.413*

	Attitudes envers l'immigr.*autres		0.011	0.013		-0.029	-0.045
	Attitudes envers l'immigr.*sud		0.014	-0.108		0.012	0.020
	Attitudes envers l'immigr.*est		0.017	0.054		0.102	0.115
	Attitudes envers l'immigr.*minorités stigmatisées		-0.278**	-0.269**		-0.022	-0.009
	Préd. autoritarisme*autres		0.042	0.036		0.019	0.025
	Préd. autoritarisme*sud		0.014	0.004		0.065	0.073
	Préd. autoritarisme*est		-0.061	-0.104		-0.068	-0.091
	Préd. autoritarisme*minorités stigmatisées		-0.018	-0.023		0.243**	0.241**
	Cantons avec votation*autres		-0.965**	-0.890*		0.257	0.471
	Cantons avec votation*sud		-0.883*	-0.794		-0.083	0.144
	Cantons avec votation*est		1.029	0.955		0.675	0.467
	Cantons avec votation*minorités stigmatisées		1.591*	1.684*		1.465*	1.207
	Cantons sans votation*autres		-0.865**	-0.753*		0.195	0.440
	Cantons sans votation*sud		-0.917**	-0.911*		0.647	0.638
	Cantons sans votation*est		-0.148	-0.205		0.337	0.412
	Cantons sans votation*minorités stigmatisées		0.179	0.040		1.170*	1.070*
	Attitudes envers l'immigration*intérêt pour la politique		0.146***	0.137***			
	Attitudes envers l'immigration*appartenance à un syndicat					-0.075	-0.066
3	Âge			0.005			0.014***
	Sexe (femme)			-0.242*			0.787***
	éducation secondaire ^c			0.500***			0.180
	éducation de base ^c			0.483*			0.145
N			4378			4283	
Variation du R ² par bloc (Sig. selon tests de F)		0.398***	0.013***	0.004***	0.305***	0.004	0.016***
R ² ajusté modèle final			0.410			0.319	

Notes : *** : p<.001 ; ** : p<.01 ; * : p<.05 Catégories de référence : a = le profile migratoire « autochtone »,

b = les cantons latins, et c = l'éducation supérieure.

5.1.1. Probabilité de vote pour l'UDC

Le **modèle 1** de l'UDC, explique presque 40% de la variance dans la probabilité de vote pour l'UDC, autrement dit, le modèle 1 a déjà une bonne capacité prédictive. Parmi les profils issus de l'immigration, seulement la catégorie « Autres » produit un effet significatif. Selon nos résultats, une personne appartenant à cette catégorie aurait moins tendance à voter pour l'UDC en comparaison des Suisses autochtones. Comme nous avons prédit, la prédisposition à l'autoritarisme ainsi que les attitudes à l'égard de l'immigration ont des effets hautement significatifs sur la probabilité de voter UDC. Selon nos coefficients, plus une personne est prédisposée à l'autoritarisme, ou plus elle connaît des attitudes xénophobes, plus elle aura tendance à donner sa voix à l'UDC. Par contre, le fait de faire partie d'un syndicat diminue la tendance à supporter l'UDC. Il s'agit, en effet, d'une institution qui est historiquement étroitement associée aux partis sociaux-démocrates, socialistes ou travaillistes (Nay 2014 : 570), et dont les membres ont plus de probabilité d'adhérer aux valeurs essentiellement associées à la gauche (défense des salariés et des ouvriers, réduction du temps de travail, indexation des salaires, des retraites, etc.). Il n'est donc pas étonnant que la probabilité de soutenir l'UDC diminue parmi les Suisses syndiqués.

Enfin, les deux types de cantons alémaniques ont des effets significatifs sur la variable dépendante, qui vont dans la même direction ; ce qui revient à dire que les Suisses ayant le droit de vote dans les deux types de cantons alémaniques ont plus tendance à voter UDC en comparaison des habitants des cantons latins. Il paraît donc que, sur le plan des dispositifs cantonaux, la différence dans les comportements électoraux réside plus entre cantons alémaniques et cantons latins, qu'entre cantons alémaniques ayant connu différentes procédures de naturalisation.

L'ajout des termes d'interaction améliore légèrement la qualité statistique du **modèle 2**, qui explique 41% de la variance dans la probabilité de voter pour l'UDC. Dans ce modèle, la variable « Intérêt pour la politique » a un effet hautement significatif sur la variable dépendante. Ce résultat indique que plus les Suisses autochtones tessinois et romands¹⁵ s'intéressent à la politique, moins ils ont tendance à sympathiser avec l'UDC. L'effet du reste des variables indépendantes ne change pas.

¹⁵ Dans le modèle 2, après l'ajout des termes d'interaction, il s'agit de l'effet des variables indépendantes uniquement parmi les répondants ayant la valeur 0 pour les profils migratoires et pour les variables entrant en interaction avec les profils.

À part la prédisposition à l'autoritarisme, toutes les dimensions des variables indépendantes - à savoir l'« Intégration politique », les « Attitudes à l'égard de l'immigration », les « Cantons » - connaissent au moins une interaction avec l'un des profils migratoires ayant un effet significatif sur la variable dépendante. L'interaction entre les « Attitudes à l'égard de l'immigration » et l'« Intérêt pour la politique » a également un effet significatif sur la variable dépendante. Nous observons que l'effet de cette interaction est positif, ce qui revient à dire que l'effet des attitudes xénophobes d'un électeur Suisse est plus fort sur sa probabilité de voter UDC lorsqu'il s'intéresse à la politique. À l'inverse, l'effet de ces attitudes est moins fort sur la variable dépendante, lorsqu'il ne s'intéresse pas à la politique. Nous calculons les effets marginaux [ci-après : EM] pour les interactions de ces dimensions, en fonction des résultats du modèle 3.

Après l'ajout des variables de contrôle, l'amélioration de la capacité prédictive du **modèle 3** du vote pour l'UDC est quasi insignifiante. Le modèle explique presque 42% de la variance dans la probabilité de voter pour l'UDC. Nous pouvons dire que notre modèle final a une bonne capacité prédictive.

L'effet propre des variables indépendantes ne change pas. C'est seulement la significativité de l'effet du profil « Autres » qui change de hautement significatif à très significatif.

En ce qui concerne l'effet des interactions entre les profils migratoires et **l'intérêt pour la politique**, nous observons que contrairement aux autochtones (EM : -0.611, $p= 0.000$), le niveau d'intérêt porté à la politique n'influence pas de manière significative la probabilité de voter UDC chez les Suisses issus de l'immigration « Autres » (EM : 0.347, $p= 0.128$). En revanche, parmi les Suisses autochtones, plus on s'intéresse à la politique, moins on a tendance à supporter l'UDC. L'effet des autres profils migratoires (Sud - EM : -0.176, $p= 0.514$ / Est - EM : -0.504, $p= 0.387$ / Minorités stigmatisées - EM : -0.015, $p= 0.963$) n'est pas significativement différent de celui des autochtones. Concernant l'effet nul de l'intérêt porté à la politique sur la probabilité de voter UDC, parmi les Suisses du profil « Autres », nous pensons que dans le cas de cette catégorie d'immigration, le niveau d'éducation généralement plus élevé du profil entre également en jeu. Dans notre échantillon, la majorité des Suisses appartenant à la catégorie d'immigration « Autres » sont originaires des pays de l'Europe occidentale ou des États-Unis. Ces personnes issues de l'immigration sont, peut-être, plus qualifiées en comparaison des autres profils migratoires, voire même en comparaison de l'ensemble de la population suisse. Nous notons que la préférence partisane des personnes

ayant bénéficié d'un niveau d'éducation plus élevé est moins volatile, car leurs attitudes sont généralement plus stables à la base (Schmitt-Beck et al. 2006). Nous pouvons ainsi présumer qu'en raison de leur haut niveau de formation, le choix ou le rejet d'un parti politique de droite radicale de ce profil est plus stable, et moins dépendant de leur degré d'intérêt pour la politique.

Nous passons à la dimension « **Attitudes à l'égard de l'immigration** ». En vue des résultats, il est possible de dire que plus un Suisse autochtone a des attitudes hostiles envers les questions migratoires, plus la probabilité qu'il soutienne l'UDC est haute. Nous pouvons soulever que l'effet des attitudes xénophobes sur la préférence du vote UDC est moindre parmi les Suisses d'origine étrangère, appartenant à une minorité stigmatisée (EM : 0.235 p= 0.027), en comparaison des autochtones (EM : 0.504 p< 0.000). L'effet des autres profils migratoires n'est pas significativement différent de celui des Suisses de souche (Sud - EM : 0.396, p= 0.000/ Est - EM : 0.558, p= 0.001/ Autres - EM : 0.517, p= 0.000).

L'effet de la **prédisposition à l'autoritarisme** est le même chez les Suisses de souche et dans tous les groupes d'immigration, puisque les interactions entre la prédisposition à l'autoritarisme et les différents profils ont toutes des effets non-significatifs sur la variable dépendante.

En ce qui concerne la **dimension cantonale**, selon nos résultats, les Suisses autochtones habitant les cantons alémaniques (avec ou sans pratique de votation populaire dans des processus de naturalisation) ont globalement plus tendance à supporter l'UDC en comparaison des Suisses résidant dans les cantons latins. Dans les cantons alémaniques avec pratique de votation populaire pour la naturalisation, les Suisses faisant partie d'une minorité stigmatisée votent plus fréquemment pour l'UDC (EM : 2.401, p= 0.000), même en comparaison des autochtones (EM : 0.717, p= 0.000). En outre, le fait de résider dans un tel canton alémanique, a un effet nul sur la préférence du vote UDC parmi les Suisses issus de l'immigration « Autres » (EM : -0.173, p= 0.648). L'effet du reste des profils migratoires ne diffère pas significativement de celui des autochtones. (Sud - EM : -0.076, p= 0.839 / Est - EM : 1.672, p= 0.206).

Le résultat concernant les Suisses d'origine étrangère, appartenant à des minorités stigmatisées peut paraître étonnant, en même temps, il confirme partiellement notre hypothèse H2, selon laquelle, dans ces cantons alémaniques, les Suisses issus de l'immigration ont plus tendance à voter pour la droite radicale, même en comparaison des autochtones. Nous avons noté qu'à la base, dans les neuf cantons concernés, toute la population vote majoritairement pour le centre-droit et la droite radicale. De plus, il est possible de supposer que dans les cantons ayant connu

une procédure particulière de la naturalisation, les résidents immigrés ont dû faire plus d'effort d'intégration, afin d'obtenir une évaluation positive de la part de la population autochtone, qui dans plusieurs communes avait le droit, avant 2003, de se prononcer sur le sort de leur dossier de naturalisation. Dans ce sens, il n'est peut-être pas si étrange de supposer que les Suisses issus de l'immigration, résidant dans ces cantons aient intériorisé un soutien pour les discours et les positions de l'UDC, justement dans un souci de distinction de l' « *out-group* », et d'intégration de l' « *in-group* ». Mais la question se pose : pourquoi ce constat serait-il vrai en particulier dans le cas des personnes issues de l'immigration, faisant partie des minorités stigmatisées ? D'après Hainmuller et Hangartner (2013), ce sont surtout les résidents provenant des pays de l'ex-Yougoslavie et de la Turquie qui se sont vus discriminés par la population autochtone, lors de ces votations populaires. Nous pouvons donc présumer que ce sont surtout les résidents issus de l'immigration, appartenant à des minorités stigmatisées qui ont dû faire preuve en particulier d'une bonne intégration. Ce qui peut notamment passer par l'intégration des attitudes ou valeurs politiques de la société majoritaire. Mais ce résultat peut, peut-être, également s'expliquer par la différence de niveau de formation entre les différents profils migratoires. Nous revenons sur ce résultat dans nos conclusions.

L'effet nul de la résidence dans un canton alémanique avec votation populaire dans la procédure de naturalisation, dans le cas des Suisses de la catégorie « Autres », peut s'expliquer de nouveau par le niveau de formation plus haut de ce profil. Ceci implique des préférences électorales plus stables, et probablement plus persistentes face aux contextes légaux cantonaux. Il faut tout de même noter que cette explication reste hypothétique.

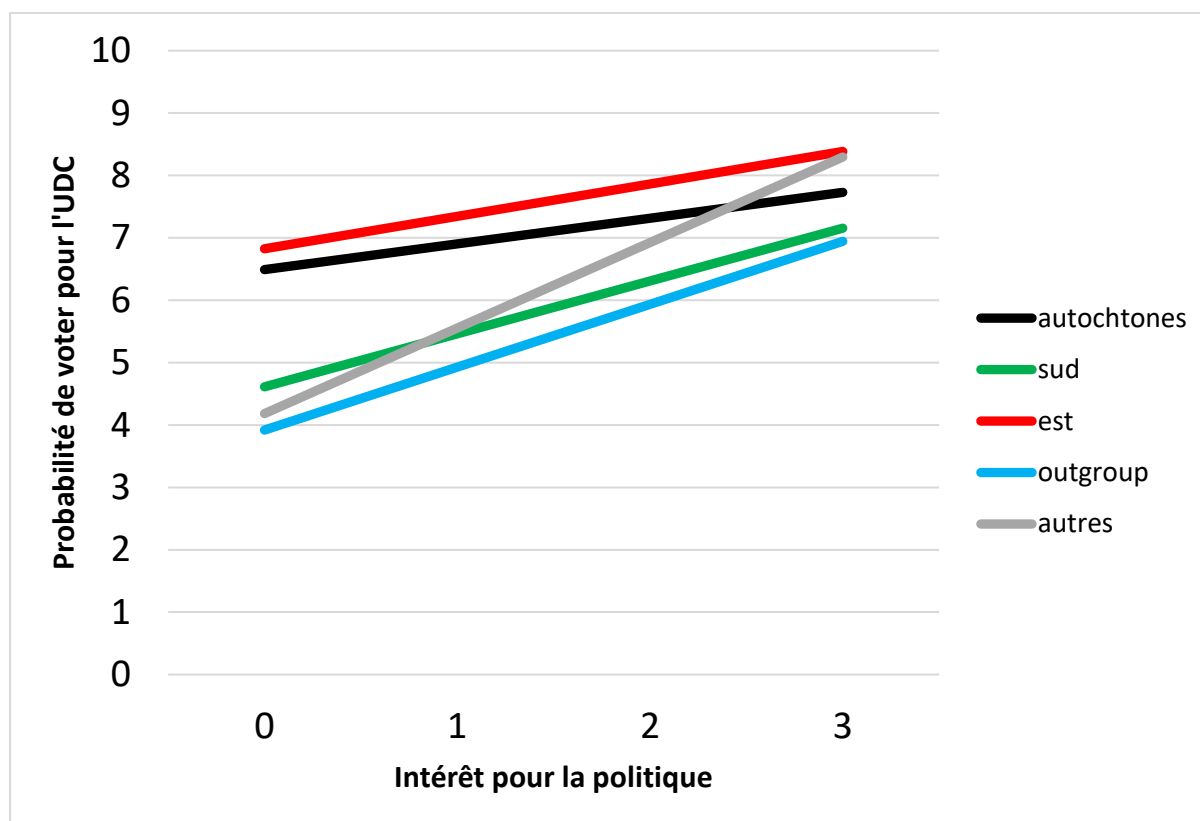
Enfin, dans les cantons alémaniques n'ayant pas pratiqué de votation populaire lors des procédures de naturalisation, contrairement aux autochtones (EM : 0.717, $p= 0.000$), l'effet d'habiter dans un tel canton alémanique, n'influence pas de manière significative la probabilité de vote UDC des Suisses d'origine méditerranéenne (EM : -0.194, $p= 0.584$) et ceux du profil « Autres » (EM : -0.035, $p= 0.915$). L'effet des restes des profils d'immigration ne diffère pas de manière significative de celui des autochtones (Est - EM : 0.512, $p= 0.519$ / Minorités stigmatisées - EM : 0.758, $p= 0.150$). Dans le cas du profil « Autres », nous supposons que - tout comme dans les autres cantons alémaniques - l'effet nul est dû au niveau de formation généralement haut de cette catégorie d'immigration. Ce qui peut rendre leur comportement électoral plus persistant face aux différents contextes légaux. L'effet nul parmi les Suisses originaires de l'Europe du Sud semble être plus étonnant.

L'effet de **l'interaction entre les attitudes à l'égard de l'immigration et l'intérêt porté à la politique** est hautement significatif sur la probabilité de vote pour l'UDC. D'après nos résultats, l'effet des attitudes hostiles vis-à-vis de l'immigration sur la préférence du vote UDC, est moindre chez les Suisses étant très peu intéressés par la politique (EM : 0.504, $p= 0.000$), et l'effet de ces attitudes est plus fort lorsque les Suisses s'intéressent à la politique (EM : 0.913, $p= 0.000$).

Enfin, selon l'effet des **variables de contrôle**, nous pouvons dire que les Suissesses ont moins tendance à voter UDC en comparaison des Suisses, ce qui correspond à une tendance internationale concernant l'appui des femmes envers les partis de droite radicale (Givens 2004). Nous pouvons encore relever que les Suisses dont le niveau de formation se limite à l'éducation de base ou secondaire ont plus tendance à soutenir l'UDC que ne le font les Suisses ayant bénéficié d'une formation supérieure. Ce résultat correspond en partie à la thèse des « perdants de la mondialisation » (Kriesi et al, 2008), décrite dans la partie théorique. Cette catégorie représente des individus occupant des emplois moins qualifiés - individus, qui généralement ont également un niveau de formation moins élevé - ayant de la peine à s'adapter à de nouvelles circonstances socio-économiques induites par l'internationalisation des marchés et l'ouverture des frontières nationales, et qui seraient particulièrement attirés par les partis de droite radicale (Mazzoleni 2008, Oesch 2008). Mais ce résultat résonne également à l'idée de la « sophistication cognitive » (Bobo et Licari 1989), selon laquelle, l'éducation peut entraîner une plus grande tolérance et ouverture culturelle chez l'individu, ou encore un rejet des discours autoritaires de la droite radicale populiste (Weakliem 2012).

Nous résumons par les graphiques suivants (Figure 2, 3 et 4) la variation de la probabilité de vote pour l'UDC, en fonction des différents profils migratoires, en fonction de l'intérêt porté à la politique et en fonction des attitudes envers l'immigration. Les valeurs sont calculées dans toutes les catégories de profil, pour un homme de 43 ans, ayant bénéficié d'une éducation secondaire, n'étant pas inscrit à un syndicat, résidant dans un canton alémanique n'ayant pas pratiqué de votation populaire dans les procédures de naturalisation. Les autres variables sont fixées à leurs valeurs moyennes.

Figure 2. Probabilité de vote pour l'UDC en fonction de l'intérêt porté à la politique, lorsque les attitudes des individus à l'égard de l'immigration sont hostiles



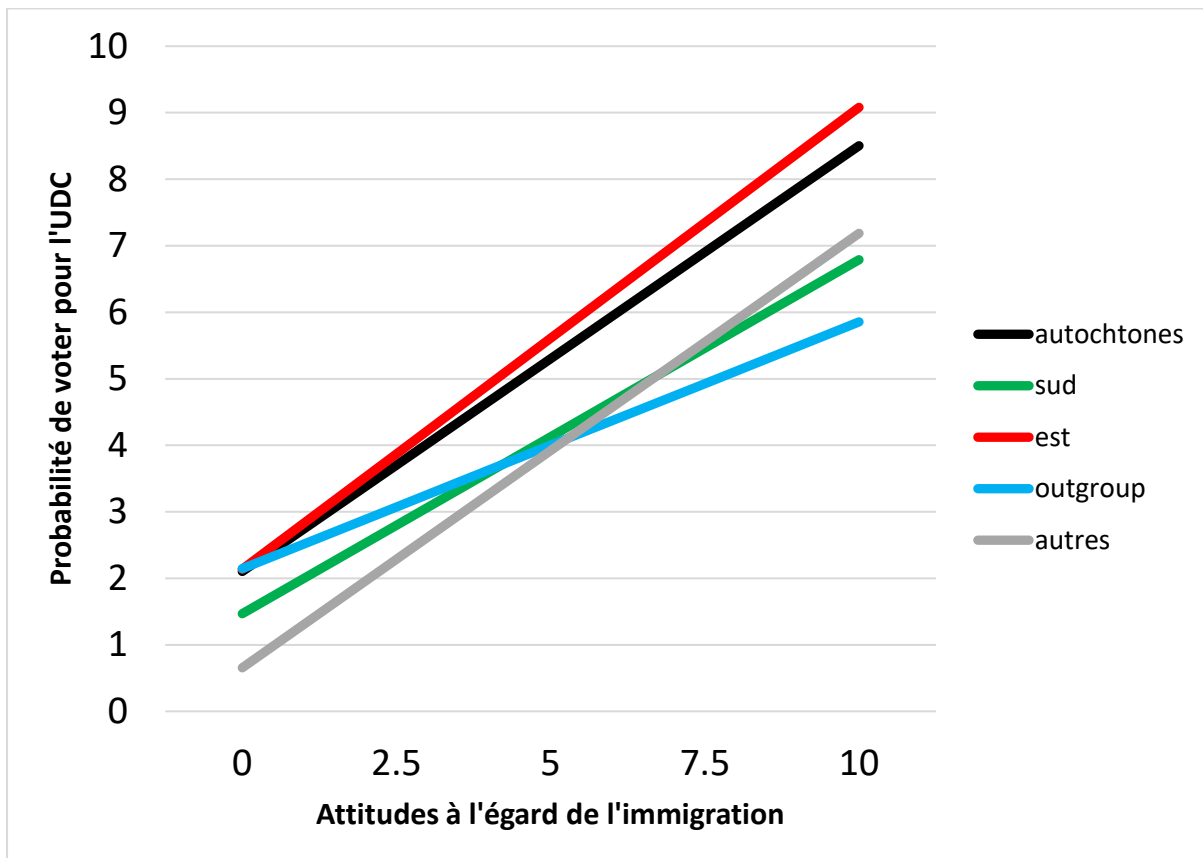
Notes : Sur l'échelle de l'Intérêt pour la politique 3 indique un intérêt élevé, 0 indique l'absence d'intérêt. La valeur sur l'échelle des attitudes à l'égard de l'immigration (allant de 0 à 10) est fixée à 7.5. Sur l'échelle de la probabilité de vote pour l'UDC, 0 indique peu de probabilité, 10 indique une haute probabilité.

La figure 2 nous montre d'une part que plus les Suisses ayant des attitudes hostiles envers l'immigration sont intéressés par la politique, plus ils ont une probabilité de supporter l'UDC. D'autre part, nous voyons que cet effet est très accentué chez les Suisses d'origine étrangère appartenant à la catégorie « Autres » en comparaison des autochtones et des autres profils migratoires. Indépendamment du niveau d'intérêt porté à la politique, lorsque les Suisses ont des attitudes xénophobes à l'égard de l'immigration, c'est toujours la catégorie migratoire « Est » qui affiche le plus de tendance à voter UDC aux élections. Enfin, lorsque les Suisses ayant des attitudes xénophobes face à l'immigration sont très intéressés par la politique, ce sont les catégories « Est » (8.4) et « Autres » (8.3) qui ont la plus grande probabilité de voter UDC (sur une échelle de 10), suivie par celle des autochtones (7.7). C'est la catégorie des minorités stigmatisées qui a la probabilité la plus basse (6.9).

Les degrés de probabilité diffèrent encore plus entre profils lorsque nous observons les Suisses qui ne s'intéressent pas à la politique. Parmi eux, ce sont les électeurs de la catégorie « Est » (6.8) et les autochtones (6.5) qui affichent la plus haute probabilité de supporter l'UDC. La

catégorie qui les suit, celle du « Sud », montre déjà une probabilité bien plus faible (4.6) de voter UDC. Finalement, c'est toujours la catégorie des minorités stigmatisées (3.9) qui a la probabilité la plus faible de donner sa voix à l'UDC.

Figure 3. Probabilité de vote pour l'UDC en fonction des attitudes des individus à l'égard de l'immigration, lorsque leur niveau d'intérêt pour la politique est bas.

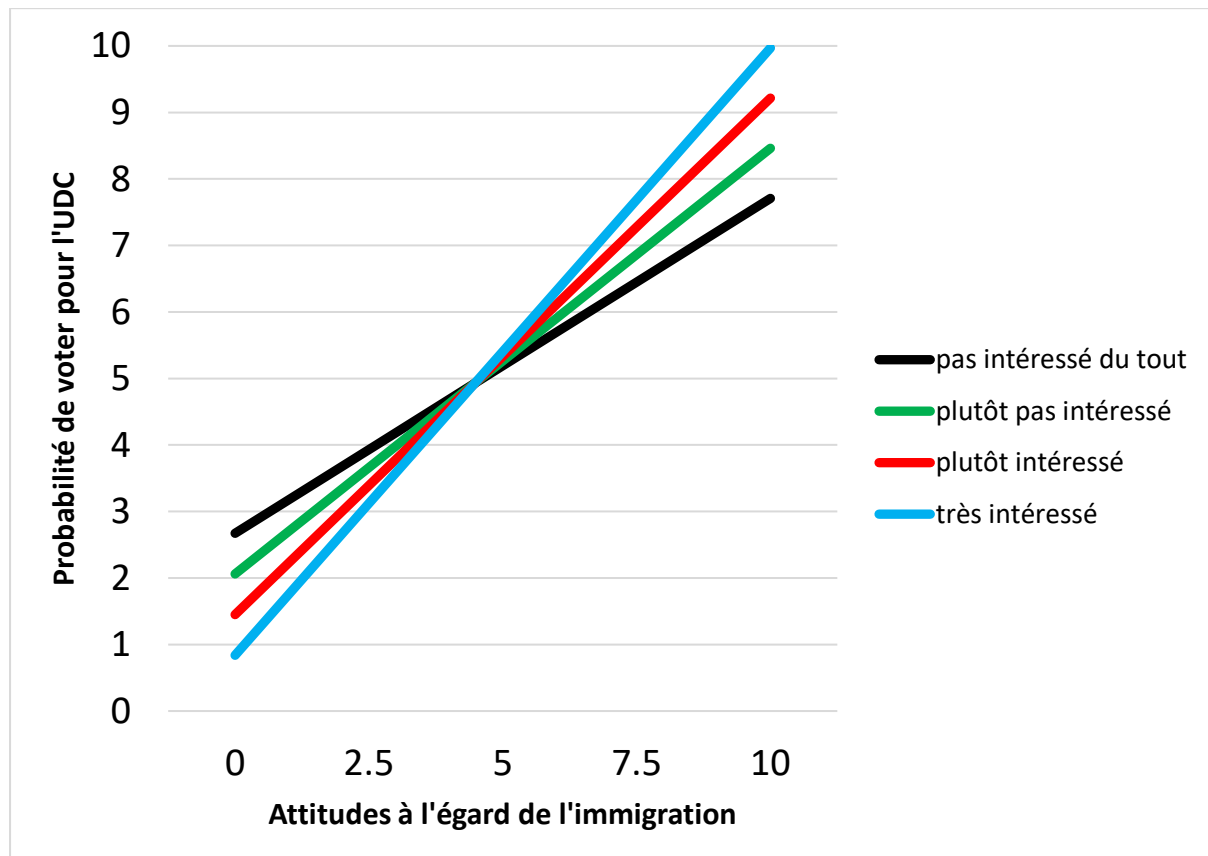


Notes : Sur l'échelle des attitudes à l'immigration, 0 indique une position d'ouverture vis-à-vis de l'immigration, 10 indique une position xénophobe. La valeur sur l'échelle de l'intérêt pour la politique (allant de 0 à 3) est fixée à 1. Sur l'échelle de la probabilité de vote pour l'UDC, 0 indique peu de probabilité, 10 indique une haute probabilité.

Sur la figure 3, nous voyons que plus les Suisses désintéressés par la politique ont des attitudes hostiles vis-à-vis de l'immigration, plus ils ont de probabilité de donner leur voix à l'UDC. L'effet est très prononcé pour tous les profils migratoires (mais aussi pour les autochtones). Tout comme, sur la figure 2 (ci-dessus), lorsque les Suisses désintéressés par la politique ont des attitudes xénophobes face à l'immigration, c'est la catégorie « Est » qui a la probabilité la plus élevée de soutenir l'UDC (9.08 sur une échelle de 10) - suivie par la catégorie des autochtones - et c'est la catégorie des minorités stigmatisées qui a le moins de probabilité de voter UDC (5.854).

Les différences sont moins accentuées quand nous observons les Suisses désintéressés par la politique, ayant des attitudes favorables à l'égard de l'immigration. Notamment, la probabilité de supporter l'UDC est la même chez les profils « Est », « Minorités stigmatisées », et autochtones (2.1). La plus basse probabilité est pour le profil « Autres » (0.7).

Figure 4. Probabilité de vote pour l'UDC en fonction des attitudes des individus à l'égard de l'immigration, et en fonction de l'intérêt porté à la politique



Notes : Sur l'échelle des attitudes à l'immigration, 0 indique une position d'ouverture vis-à-vis de l'immigration, 10 indique une position xénophobe. Sur l'échelle de la probabilité de vote pour l'UDC, 0 indique peu de probabilité, 10 indique une haute probabilité. Toutes les autres variables sont fixées à leurs valeurs moyennes.

La figure 4 illustre que lorsqu'une personne suisse a des attitudes très fermées à l'égard de l'immigration, cette personne a une probabilité de vote pour l'UDC extrêmement élevée (9.968 sur une échelle de 10) si elle est très intéressée par la politique, et elle aura une probabilité de vote pour l'UDC moins élevée (7.707 sur une échelle de 10) lorsqu'elle n'est pas intéressée par la politique du tout. Au contraire, lorsqu'une personne suisse a des attitudes très ouvertes face à l'immigration, elle aura une probabilité de vote pour l'UDC plus élevée si elle ne s'intéresse pas à la politique (2.672 sur une échelle de 10), plutôt que quand elle est très intéressée par la politique (0.838 sur une échelle de 10).

5.1.2. Probabilité de vote pour le PS

Le **modèle 1** du PS explique presque 31% de la variance dans la probabilité de vote pour le PS. Parmi les profils migratoires, ce sont les catégories « Est », « Minorités stigmatisées » et « Autres » qui ont un effet significatif. Selon nos résultats, les Suisses originaires de l'Europe de l'Est ont moins tendance à supporter le PS que les autochtones. Alors que ceux appartenant à des « Minorités stigmatisées » et ceux appartenant à la catégorie « Autres », ont plus tendance à supporter le parti socialiste que les autochtones.

Le taux de participation aux votations fédérales, l'appartenance à un syndicat, la prédisposition à l'autoritarisme, et les attitudes à l'égard de l'immigration ont toutes des effets hautement significatifs sur la préférence du vote PS. Selon ces résultats, il est possible de dire que si une personne appartient à un syndicat ou si elle participe fréquemment aux votations fédérales, elle aura plus tendance à voter pour le parti socialiste. Au contraire, des personnes fortement prédisposées à l'autoritarisme, ou ayant des attitudes hostiles envers l'immigration ont moins de probabilité de voter PS.

L'ajout des termes d'interaction n'améliore pas la qualité du **modèle 2** du PS de manière significative. Il explique 31% de la variance dans la probabilité de vote pour le parti socialiste. Après l'ajout des termes d'interaction, aucun des profils migratoires ne produit un effet significatif sur la variable dépendante. En même temps, l'effet des variables indépendantes *participation aux votations fédérales, appartenance à un syndicat, prédisposition à l'autoritarisme et attitudes à l'égard de l'immigration* ne change presque pas ; elles ont toutes un effet hautement significatif comme dans le modèle 1. Parmi les effets d'interaction, seules, les dimensions de la « Prédisposition à l'autoritarisme » et des « Cantons » connaissent des interactions significatives avec les profils migratoires, dont nous calculons les effets marginaux dans le modèle 3.

L'ajout des variables de contrôle renforce marginalement la capacité prédictive du **modèle 3** du PS, qui explique à peu près 33% de la variance dans la probabilité de vote pour le PS. L'effet hautement significatif des quatre variables indépendantes *participation aux votations fédérales, appartenance à syndicat, prédisposition à l'autoritarisme et attitudes à l'égard de l'immigration* est intacte.

Quant aux termes d'interaction, dans ce modèle final, en plus des dimensions « Prédisposition à l'autoritarisme » et « Cantons », la dimension « Appartenance syndicale » a une interaction significative avec l'un des profils migratoires.

Concernant les interactions entre l'« **Appartenance syndicale** » et les différents profils migratoires, il est possible de dire que contrairement aux Suisses autochtones (EM : 1.557 , p= 0.000), l'effet de l'appartenance syndicale exercée sur le vote PS est nul parmi les Suisses issus de l'immigration, appartenant aux « Minorités stigmatisées » (EM : 0.145, p= 0.834). Ce qui revient à dire que les Suisses autochtones étant syndiqués ont plus tendance à soutenir le PS aux élections, par rapport à ceux ne faisant pas partie d'un syndicat. En revanche, parmi les Suisses d'origine étrangère, du profil « Minorités stigmatisées », l'adhésion à un syndicat n'affecte pas leur probabilité de vote pour le parti socialiste. L'effet de cet indicateur n'est pas significativement différent parmi les autres groupes migratoires en comparaison des Suisses autochtones (Sud - EM : 0.309, p= 0.673 / Est - EM : 0.827, p= 0.540 / « Autres » - EM : 1.255 p= 0.025). Il est difficile d'expliquer le résultat obtenu concernant les Suisses issus de l'immigration de la catégorie « Minorités stigmatisées », mais il se peut que dans le cas de cette catégorie d'immigration, l'identification partisane globale de gauche est tellement forte que l'appartenance syndicale ne renforce pas, ni ne diminue leur probabilité de voter pour le PS. En effet, dans le modèle 1 du parti socialiste, avant l'ajout des termes d'interaction et des variables de contrôle, nous voyons que c'est la seule catégorie d'immigration qui vote plus fréquemment pour le PS en comparaison des autochtones. Les résultats de Strijbis (2011, 2014) selon lesquels, les Suisses d'origine étrangère, du profil « Minorités stigmatisées », ont, de manière générale, adopté une identification partisane de gauche, soutiennent cette explication hypothétique.

L'effet des « **Attitudes envers l'immigration** » sur la probabilité de vote socialiste est le même chez les Suisses autochtones et dans tous les groupes d'immigration, puisque les interactions entre les attitudes et les différents profils ont toutes des effets non-significatifs sur la variable dépendante. Nous pouvons donc dire que tout profil confondu, les Suisses ayant des attitudes hostiles envers l'immigration ont moins tendance à supporter le PS.

Dans la dimension de la « **Prédisposition à l'autoritarisme** », nous observons que les Suisses autochtones étant fortement prédisposés à l'autoritarisme ont moins de probabilité de supporter le PS. En même temps, cet effet est nul chez les Suisses issus de l'immigration appartenant à la catégorie « Minorités stigmatisées » (EM : 0.063, p= 0.446). L'effet de cet indicateur ne diffère pas de manière significative entre les Suisses autochtones et les autres groupes issus de l'immigration (Sud - EM : -0.105, p= 0.113 / Est - EM : -0.269, p= 0.071 / Autres - EM : -

0.153, $p= 0.004$). En ce qui concerne la différence entre les Suisses appartenant à la catégorie « Minorités stigmatisées » et le reste de la population, nous supposons que l'explication doit être la même que dans le cas de la dimension de l' « Intégration politique ». Il est possible qu'en raison de la forte préférence partisane de gauche du profil « Minorités stigmatisées », la prédisposition à l'autoritarisme n'affecte pas de manière significative leur probabilité de voter pour le PS.

Nous passons à la dimension des « **Cantons** », où nos résultats indiquent que dans les cantons alémaniques sans pratique de votation populaire, contrairement aux Suisses autochtones (EM : 0.032, $p= 0.819$), les Suisses d'origine étrangère, appartenant à des « Minorités stigmatisées » ont plus tendance à donner leur voix au parti socialiste (EM : 1.102, $p= 0.040$) en comparaison des Suisses autochtones résidant en Suisse latine. Ce résultat semble suivre la règle des autres dimensions : il se trouve que l'identification partisane de gauche du profil « Minorités stigmatisées » est particulièrement forte par rapport à d'autres profils migratoires, et aux autochtones.

Finalement, selon nos **variables de contrôle**, il est possible de dire que plus les Suisses sont âgés, plus ils ont tendance à supporter le parti socialiste. Ce résultat ne contredit pas le constat général selon lequel, les jeunes de moins de 30 ans seraient de plus en plus attirés par des partis populistes de droite radicale (Arzheimer 2017). Relevons, par exemple, que parmi les sections *jeunesses* des partis politiques suisses, c'est la jeunesse UDC qui a le plus grand effectif. Environ 6000 jeunes de 14 à 35 ans s'y engagent (Swissinfo 2014). Nous observons également que les Suissesses votent plus fréquemment pour le PS en comparaison des Suisses ; ce qui suit une tendance générale à l'international (Givens 2004).

5.2. Discussion

Dans cette partie, nous répondons à nos hypothèses et questions de recherche tout en comparant les résultats des modèles prédictifs du vote UDC et celui du PS.

Généralement parlant, nous avons obtenu plus d'informations concernant les déterminants du vote pour l'UDC que pour le vote socialiste, puisque les modèles de l'UDC ont une meilleure

qualité statistique, étant donné que notre modèle théorique a été conçu pour observer le soutien exprimé aux partis populistes de droite radicale.

En ce qui concerne notre hypothèse H1/a, qui énonce que les Suisses issus de l'immigration votent moins fréquemment pour la droite radicale populiste en comparaison des autochtones, nous ne pouvons ni la confirmer, ni l'infirmer. Au vu des résultats, nous observons qu'il n'est pas possible de déclarer qu'il y a un bloc - Suisses autochtones ou Suisses issus de l'immigration - qui soutiendrait plus fréquemment l'UDC que l'autre. Dans nos deux types de modèle, il s'agit davantage d'une variation d'un contexte à l'autre, en fonction des différents profils. Par conséquent, nous pouvons confirmer notre hypothèse H1/b, car lorsqu'il y a une différence dans le comportement électoral des autochtones et des électeurs issus de l'immigration, cela varie clairement en fonction des différents profils migratoires. Cependant, nous ne pouvons que partiellement confirmer l'hypothèse H1/c, qui affirme que les électeurs issus des pays de l'Europe de l'Est ont plus tendance à voter pour l'UDC en comparaison des autres profils migratoires et des Suisses autochtones. Comme il est possible de le lire sur les Figures 2 et 3, ces affirmations sont vraies lorsque l'on observe les Suisses qui ont des attitudes hostiles vis-à-vis de l'immigration et qui s'intéressent soit peu soit plutôt à la politique (Figures 2 et 3). Parmi ces électeurs, c'est effectivement le profil de l'« Est » qui a plus de probabilité de donner sa voix à l'UDC, en comparaison des autres profils migratoires et des Suisses autochtones.

En même temps, nous observons que lorsque ce sont les cadres légaux cantonaux qui sont pris en compte, dans les cantons alémaniques avec pratique de votation populaire, c'est le profil des « Minorités stigmatisées » qui ressort comme étant plus enclin à soutenir l'UDC en comparaison des autochtones de ces cantons, et en comparaison des autochtones des cantons latins. Au contraire, nous observons que dans les cantons alémaniques sans pratique de votation populaire dans le processus de naturalisation, le même profil (Minorités stigmatisées) a plus tendance à donner sa voix au parti socialiste, en comparaison des Suisses autochtones résidant en Suisse latine. Ainsi, nous confirmons en partie notre hypothèse H2, qui dit que dans les cantons, où dans un certain nombre de communes, la naturalisation des immigrés se passait par votation populaire jusqu'en 2003, les électeurs issus de l'immigration ont plus tendance à voter pour la droite radicale populiste, et ce même en comparaison des autochtones. Nos résultats laissent voir que ceci est vrai dans le cas du profil des « Minorités stigmatisées ».

L'explication de la fréquence de vote UDC du profil « Est » réside probablement dans le fait qu'à la base, les électeurs originaires des pays de l'Europe de l'Est votent davantage pour les partis de centre-droit que pour ceux de gauche, en raison de leurs préjugés associés aux partis de gauche, de par leurs expériences des régimes communistes (Strijbis 2014). Par conséquent, en comparaison des autres profils migratoires, nous supposons que ce profil est plus disposé à soutenir des partis de droite radicale. Il est plus difficile d'argumenter pourquoi, dans certains contextes, ce profil a plus de probabilité de supporter l'UDC même en comparaison des autochtones. Mais il est possible de présumer que le constat selon lequel la seconde génération d'immigrés reste souvent moins bien formée en comparaison des autochtones (Piguet 2013 : 96) gagne en importance dans ce cas. Nous avons vu que les électeurs ayant un capital scolaire plus faible soutiennent plus facilement les partis de droite radicale, en comparaison de ceux mieux formés. C'est peut-être à cause de leur niveau d'éducation plus bas que dans ces contextes spécifiques, les Suisses issus des pays de l'Europe l'Est, votent encore plus fréquemment pour l'UDC que les autochtones.

En ce qui concerne le vote UDC des Suisses issus de l'immigration de la catégorie « Minorités stigmatisées », dans les cantons alémaniques avec pratique de votation populaire, nous pensons qu'en raison du régime de naturalisation particulier de ces cantons, les résidents étrangers ont dû faire plus d'effort d'intégration car, dans plusieurs communes, leur naturalisation dépendait de l'évaluation de la population autochtone. Ceci peut être particulièrement vrai pour la catégorie « Minorités stigmatisées », car ce sont ces personnes qui ont été discriminées le plus fréquemment lors de ces votations (Hainmuller et Hangartner 2013). Nous supposons que leurs efforts d'intégration ont pu notamment passer par l'intériorisation des attitudes et valeurs politiques de la société majoritaire, qui dans ces cantons votent globalement pour des partis de centre-droit et de droite radicale. Leur adhésion aux positions et valeurs de l'UDC, pouvait peut-être, leur garantir une certaine distinction de l'« out-group » et de rapprochement de l'« in-group ». En tout cas, les résultats très contrastés du profil « Minorités stigmatisées » dans les modèles de l'UDC et du PS, prouvent que les cadres légaux cantonaux en matière d'immigration peuvent avoir un poids important dans la formation des préférences électorales des Suisses issus de l'immigration.

Pour répondre à notre hypothèse H3/a, selon laquelle l'intégration socio-politique d'une personne suisse d'origine étrangère diminue sa tendance à voter pour la droite radicale populiste ; nous devons d'abord préciser que nous étions contraints à ne tester qu'un seul aspect de l'intégration politique par modèle, en raison de questions de faisabilité. Nous pouvons donc

confirmer cette hypothèse, dans le cas de deux aspects de l'intégration politique, dans nos deux types de modèle. Dans le modèle prédictif du vote pour l'UDC, nous constatons qu'à l'exception de la catégorie d'immigration « Autres », plus les Suisses s'intéressent à la politique, moins ils ont de probabilité de supporter l'UDC. De même, dans le modèle du PS, à part le profil « Minorités stigmatisées », l'« Appartenance syndicale » renforce la probabilité de voter pour le PS. Nous pouvons donc partiellement confirmer cette hypothèse pour deux des aspects de l'intégration socio-politique. Nous supposons que l'effet nul dans le cas des Suisses issus de l'immigration « Autres » est dû à leur niveau de formation globalement haut, qui leur garantit des choix ou rejets électoraux plus persistants, moins dépendants du niveau d'intérêt pour la politique ; et nous pensons que l'effet nul dans le cas des Suisses appartenant au profil « Minorités stigmatisées » est en lien avec une forte préférence partisane de gauche, fréquent chez ce profil.

D'après nos résultats, nous devons infirmer notre hypothèse H3/b, qui affirme que l'intégration socio-politique d'un électeur suisse diminue l'effet de ses attitudes envers l'immigration, sur sa préférence électorale. Dans le modèle du PS, cette interaction ne produit pas d'effet significatif sur le vote ; dans le modèle de l'UDC, nous observons que plus un Suisse s'intéresse à la politique, plus ses attitudes hostiles vis-à-vis de l'immigration influencent sa probabilité de voter UDC. À l'inverse, moins un électeur Suisse s'intéresse à la politique, moins ses attitudes xénophobes affectent sa probabilité de supporter l'UDC. C'est même l'effet contraire de celui que nous avons annoncé dans notre hypothèse. Nous devons tout de même souligner que nous n'avons testé qu'un aspect de l'intégration socio-politique dans chacun des modèles, en raison de la faisabilité des analyses. Nous reviendrons sur ce résultat intéressant dans la conclusion.

Finalement, penchons-nous sur nos questions de recherche. Notre QR1 concernait la variation de l'effet de l'autoritarisme sur le vote, en fonction des différents profils. Dans le modèle de l'UDC, l'effet de l'autoritarisme ne change pas en fonction des profils. En revanche, dans le modèle du PS, contrairement aux autres profils, dans le cas du groupe d'immigration « Minorités stigmatisées », la prédisposition à l'autoritarisme n'affecte pas leur probabilité de voter PS. Ce que nous avons expliqué par une identification partisane de gauche marquante de ce profil, qui apparemment n'est pas susceptible de changer en fonction du degré de prédisposition à l'autoritarisme.

Notre QR2 s'interrogeait sur la variation de l'effet des attitudes envers l'immigration sur le vote, en fonction des profils migratoires. Dans le modèle du PS, l'effet de ces attitudes est le même parmi tous les profils, à savoir qu'elles diminuent la probabilité de voter pour le parti socialiste. Dans le modèle de l'UDC, parmi les Suisses appartenant à des « Minorités stigmatisées », l'effet des attitudes xénophobes est moins prononcé sur leur probabilité de voter UDC, en comparaison des autres profils.

6. Conclusion

Dans ce travail de recherche, nous nous sommes intéressés aux comportements électoraux des électeurs Suisses d'origine étrangère, en les comparant à ceux des Suisses autochtones.

Notre objectif premier était de tester l'hypothèse populaire selon laquelle les Suisses issus de l'immigration soutiendraient résolument la droite radicale populiste, voire même plus fréquemment que les autochtones. De manière plus générale, nous voulions acquérir une meilleure compréhension des préférences électorales de la population suisse issue de l'immigration et des éléments influençant ces préférences.

Cette recherche a permis de voir que nous ne pouvons pas affirmer qu'un bloc ou l'autre - Suisses issus de l'immigration versus Suisses autochtones - voterait plus fréquemment pour l'UDC, car les probabilités de vote pour ce parti varient en fonction des différents contextes, et surtout en fonction des différents profils migratoires. En effet, nos résultats confirment les observations de Strijbis (2014), selon lesquelles les Suisses ayant un *background* migratoire ne votent pas en bloc, mais leurs choix électoraux reflètent des socialisations politiques différentes et spécifiques à différents groupes d'immigration. Dans certains contextes, les Suisses autochtones et quelques profils migratoires ont les mêmes probabilités de voter UDC, tandis que d'autres profils migratoires auront une probabilité plus élevée ou moins élevée par rapport aux autochtones. Notamment, lorsque l'on observe les Suisses ayant des attitudes défavorables à l'égard de l'immigration, ne s'intéressant pas à la politique, nous pouvons voir que les Suisses originaires de l'Europe de l'Est, et dans une moindre mesure, les autochtones, ont une probabilité plutôt importante de soutenir l'UDC, contre une probabilité basse parmi les profils du « Sud », « Minorités stigmatisées » et « Autres » (Figure 2). Ou encore, nous pouvons confirmer que les attitudes xénophobes augmentent les probabilités de soutenir l'UDC, mais l'importance de l'effet de ces attitudes sur le vote n'est pas le même parmi tous les profils.

En nous intéressant à la question de savoir si les Suisses issus des pays de l'Europe de l'Est auraient plus de probabilité de soutenir l'UDC par rapport à d'autres profils (y compris autochtone), nous avons pu démontrer que cette assertion est vraie, mais seulement dans certains cas de figure. Ainsi, les Suisses d'origine étrangère de cette catégorie soutiennent plus fréquemment l'UDC, en comparaison des autres profils migratoires et des autochtones, dans le cas des Suisses qui ont des attitudes hostiles vis-à-vis de l'immigration et qui s'intéressent soit peu soit plutôt à la politique (Figures 2 et 3). Dans ce contexte, le profil « Est » ressort des autres

profils migratoires ; ceci s'explique probablement par le fait que, selon la littérature, ce profil est, à la base, plus disposé à voter pour les partis de droite par rapport aux autres profils. Les différences dans la probabilité de vote pour l'UDC par rapport aux autochtones résident, peut-être, dans les différents niveaux d'éducation de ces deux populations.

L'un des apports les plus importants de cette recherche concerne sans doute l'observation de l'influence des cadres légaux cantonaux sur le vote. Nos résultats montrent que dans les cantons alémaniques, où la population avait voix au chapitre par votation populaire dans les procédures de naturalisation ; les Suisses appartenant à la catégorie « Minorités stigmatisées » ont plus de probabilité de voter UDC en comparaison des autres profils, y compris autochtone. En revanche, dans les cantons alémaniques n'ayant pas pratiqué la votation populaire dans les procédures de naturalisation, le même profil vote de manière disproportionnée pour le PS. Ces résultats laissent voir que dans le cas du profil « Minorités stigmatisées », les cadres légaux cantonaux en matière d'immigration exercent un effet important sur leur comportement électoral. Si ce profil - habituellement de gauche - vote pourtant plus fréquemment pour l'UDC, dans les cantons alémaniques ayant pratiqué une forme particulière de procédure de naturalisation ; c'est possiblement la conséquence des discriminations régulièrement subies par ce groupe d'immigration lors des votations populaires de naturalisation (Hainmuller et Hangartner 2013). Nous pensons que dans ces cantons, les résidents étrangers, et en particulier, les personnes appartenant à la catégorie « Minorités stigmatisées », ont dû faire beaucoup d'efforts pour prouver leur bonne intégration dans la communauté d'accueil, afin d'obtenir une évaluation positive de la population autochtone. Dans un objectif d'améliorer leur statut et de maximiser leur chance de pouvoir se faire naturaliser, ces résidents ont dû épouser les valeurs les plus communes dans leur lieu de résidence, qui potentiellement se recoupent avec les valeurs nationalistes, traditionnalistes de l'UDC. Il est possible de penser que sous pression de la nature particulière de la procédure de naturalisation dans les neuf cantons concernés¹⁶, les résidents appartenant à ce groupe défavorisé ont tenté de se montrer « plus Suisses que les Suisses ». En résumé, ces résultats laissent voir que les dispositifs légaux en matière d'immigration jouent un rôle important dans le comportement électoral des Suisses d'origine étrangère.

¹⁶ Argovie, Appenzell-Rhodes Extérieures, Glaris, Grisons, Obwald, Schwyz, Saint-Gall, Uri, Zoug. Source: Commission fédérale contre le racisme, « Discrimination dans le cadre des naturalisations » accessible sur : goo.gl/1bB8RW consulté le 14.03.2017.

Enfin, nous relevons un dernier résultat important. Notre recherche a permis de constater que plus un Suisse s'intéresse à la politique, plus ses attitudes défavorables à l'immigration influencent sa probabilité de voter pour l'UDC. À l'inverse, moins un électeur suisse s'intéresse à la politique, moins ses attitudes xénophobes affectent sa probabilité de supporter l'UDC. Ce résultat contredit notre hypothèse, selon laquelle l'intégration socio-politique - entraînant une meilleure maîtrise politique - diminuerait l'importance des attitudes xénophobes sur la préférence électorale. Pour comprendre cette observation étonnante, il convient de rappeler que notre variable dépendante représente des probabilités de vote hypothétiques à l'avenir, et non pas un choix électoral concret, exprimé lors des élections passées. En ce sens, cette variable indique les probabilités de vote UDC et ce même pour des citoyens qui pourraient s'abstenir aux élections fédérales. Ainsi, nous pourrions lire ce résultat de la manière suivante : un citoyen suisse extrêmement xénophobe ne s'intéressant pas à la politique, ne votera probablement pas, et ce même pour un parti réputé « anti-immigration ». Les probabilités de vote exprimées par un tel interrogé pour d'autres partis politiques, sont probablement tout aussi basses que pour l'UDC. De plus, il faut souligner que, contrairement au niveau de connaissances politiques, directement mesurables, le niveau d'intérêt porté à la politique se base sur une auto-évaluation subjective. Une personne peut se sentir intéressée par la politique, même si, en réalité, ses sources d'information à cet égard sont très limitées. Par conséquent, le niveau d'intérêt pour la politique évalué d'une manière subjective, ne mène pas nécessairement à une meilleure « maîtrise politique » ni à une « sophistication idéologique » (Lyons et Scheb 1992, Goren 1997), concepts sur lesquels nous avons basé notre hypothèse.

Malgré les nouvelles contributions amenées par ce travail de recherche, nous sommes conscients de ses limites. Nous suggérons notamment qu'à l'avenir, il conviendrait de tester l'effet de plusieurs dimensions de l'intégration socio-politique, y compris les aspects relatifs au capital social. Il serait particulièrement intéressant de voir si le niveau de connaissances politiques a un effet semblable à celui du niveau d'intérêt porté à la politique, sur l'influence des attitudes xénophobes sur le vote pour la droite radicale. Nous jugeons également utile de tester des modèles prédictifs du vote pour d'autres partis politiques, notamment, du centre droit, afin de nuancer nos observations qui se limitent à l'UDC et au parti socialiste. De futures études pourront se focaliser également sur la question générationnelle, à savoir d'observer les différences tendancielle dans le comportement électoral des première et deuxième générations d'électeurs issus de l'immigration. Le vécu et le rapport à l'immigration n'est pas le même

parmi les électeurs appartenant à différentes générations d'immigration, ce qui se traduit en France par des préférences partisans légèrement différentes entre génération (Brouard et Tiberj 2011). Il serait judicieux de consacrer une étude à l'analyse de la relation entre choix électoral et générations d'immigration en Suisse. Voilà diverses questions qui peuvent alimenter de futurs travaux de recherche, qui pourront se baser sur les résultats présentés dans ce travail de mémoire.

7. Annexes

Annexe 1. Catégorisation des 26 cantons

Catégorisation des cantons	
Cantons connaissant la votation populaire dans les processus de naturalisation avant 2003	Argovie, Appenzell-Rhodes Extérieures, Glaris, Grisons, Obwald, Schwyz, Saint-Gall, Uri, Zoug
Le reste des cantons alémaniques	Appenzelles-Rhodes Intérieures, Bâle-Campagne, Bâle-Ville, Berne, Lucerne, Nidwald, Soleure, Schaffhouse, Thurgovie, Zurich
Cantons latins	Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Tessin, Valais, Vaud

Annexe 2. Description des variables Selects 2015 utilisées dans l'analyse multivariée

Probabilité de vote pour un parti politique donné

Description	Nom Selects	Étendue [modalités]	Moyenne	Médiane	Ecart-type	Asymétrie	N (% valide)
Probability to vote - Schweizerische Volkspartei (SVP)	f14403	0 [Very low probability: 34.9%] - 10 [Very high probability: 13.5%]	3.86	3.00	3.906	0.405	4896 (91.7)
Probability to vote - Sozialdemokratische Partei (SP)	f14402	0 [Very low probability: 21.1%] - 10 [Very high probability: 12.9%]	4.46	4.00	3.643	0.183	4752 (89)

Attitudes à l'égard de l'immigration

Description	Nom Selects	Étendue [modalités]	Moyenne	Médiane	Ecart-type	Asymétrie	N (% valide)
Opinions on equal chances for foreigners and Swiss	f15440	1 [Strongly for equal chances] - 3 [Neither nor] - 5 [Strongly for better chances for Swiss]	2.97	3	1.35	-0.006	5156 (96.6)
Opinions on current political topics - 'Facilitation of naturalization of third generation foreigners'	f15852	1 [Yes: 36.3%] - 4 [No: 12.6%]	2.01	2	1.032	0.711	4967 (93.1)
Opinion on current political topics - Switzerland should accept more refugees from crisis areas (refugee quotas)	f15853	1 [Yes: 20%] - 4 [No: 20.6%]	2.47	2	1.074	0.083	48080 (90.1)

Intégration socio-politique:

Capacité de participation politique

Description	Nom Selects	Étendue [modalités]	Moyenne	Médiane	Ecart-type	Asymétrie	N (% valide)
Political knowledge scale	knowscale	0 [Low Knowledge: 6.7%] - 2 [27.8%] - 4 [High Knowledge: 16.6%]	-	-	-	-	5311 (99.5%)
R's interest in politics	f10100	1 [Very interested] - 4 [Not interested at all]	2.19	2	0.793	0.323	5305 (99.4)
R's participation rate in federal votes	f12500	0 [0 out of 10] - 10 [10 out of 10]	7.58	9	2.963	-1.201	4984 (93.4)

Appartenance organisationnel

Description	Nom Selects	Étendue [modalités]	Moyenne	Médiane	Ecart-type	Asymétrie	N (% valide)
Trade Union membership	f14085	1 [Yes: 10.9%] - 2 [No: 87.6%]	-	-	-	-	5315 (99.6)

Prédisposition à l'autoritarisme

Description	Nom Selects	Étendue [modalités]	Moyenne	Médiane	Ecart-type	Asymétrie	N (% valide)
A child should be obedient or self-reliant.	f15761	1 [Obedience: 31.6%] - 2 [Self-reliance: 63.6%]	-	-	-	-	5082 (95.2)
A child should have respect for elder people or be independent.	f15760	1 [Respect for Elders: 71.2%] - 2 [Independence: 24.5%]	-	-	-	-	5111 (95.8)
A child should have good manners or be curious.	f15762	1 [Good manners: 46.6%] - 2 [Curiosity: 49.5%]	-	-	-	-	5126 (96)
A child should be well-behaved or considerate	f15763	1 [Well-Behaved: 43.6%] - 2 [Being considerate: 52.7%]	-	-	-	-	5141 (96.3)

Cantons

Description	Nom Selects	Étendue [modalités]	Moyenne	Médiane	Ecart-type	Asymétrie	N (% valide)
Canton in which R has the right to vote	f10000	1 [Zürich: 16.8%] 26 - [Jura: 1.5%]	14.34	18.00	9.468	-0.321	5335 (100)

Variabiles de contrôle

Description	Nom Selects	Étendue [modalités]	Moyenne	Médiane	Ecart-type	Asymétrie	N (% valide)
R's level of education	educ_r	1 [No schooling completed: 0.5%] - 6 [Diploma school: 1.9%] - 13 [University or Federal Institute of Technology: 14.8%]	8.00	8.00	3.411	0.098	5250 (100)
Total gross monthly income of R's household	f28910	1 [Less than 2000 CHF: 2.6%] - 7 [7001-8000 CHF: 10.5%] - 15	7.51	7.00	3.881	0.423	4583 (85.9)

		[More than 15000 CHF: 7%]					
Year of birth	birthyear	1919 [0%] - 1997 [1.9%]	1966.49	1966	18.360	-0.024	5259 (98.4)
Gender	gender	1 [Male: 48%] 26 - [Female: 52%]	-	-	-	-	5337 (100)

8. Bibliographie

Littérature

- ❖ ALBARRACÍN Dolores, ZANNA P. Mark, JOHNSON T. Blair, KUMKALE G. Tarcan, « Attitudes : Introduction and Scope », In ALBARRACÍN Dolores, ZANNA P. Mark, JOHNSON T. Blair, « The Handbook of Attitudes », 2005, Lawrence Erlbaum Publishers, pp 3-19.
- ❖ ALBERTAZZI Daniele, MUELLER Sean, « Populism and liberal democracy: populists in government in Austria, Italy, Poland and Switzerland » In MUDDE Cas, « The Populist Radical Right - A Reader », 2017, Routledge, pp 508-525.
- ❖ ALTEMEYER Bob, « The Authoritarians », 2006, accessible sur : <http://theauthoritarians.org/Downloads/TheAuthoritarians.pdf>
- ❖ ANDERSEN Jørgen Goul, BJØRKLUND Tor, « Structural changes and new cleavages: The Progress Parties in Denmark and Norway », 1990, In *Acta Sociologica*, Vol 33, No. 3, pp 195-217.
- ❖ ARZHEIMER Kai. « Electoral sociology - who votes for the Extreme Right and why - and when? » In MUDDE Cas, « The Populist Radical Right - A Reader », 2017, Routledge, pp 277-289.
- ❖ BARON Reuben M., KENNY David A., « The Moderator-Mediator Variable Distinction in Social Psychological Research: Conceptual, Strategic, and Statistical Considerations », 1986, In *Journal of Personality and Social Psychology*, Vol. 51, No. 6, pp 1173-1182.
- ❖ BAUR Robert, GREEN G. T. Eva, HELBLING Marc, « Immigration-related political culture and support for radical right parties » In *Journal of Ethnic and Migration Studies*, 2016, 42:11, pp 1748-1773.
- ❖ BEATON Ann M., CLAYTON Susan, PERRINO Andrea, TOUGAS Francine, « L'impact de valeurs conservatrices et de préjugés racistes sur l'ouverture à l'immigration » In *Revue canadienne des sciences du comportement*, 2003 Vol. 35 No. 3, pp. 229-237.
- ❖ BOBO Lawrence, LICARI Frederick C., « Education and Political Tolerance: Testing the Effects of Cognitive Sophistication and Target Group Affect » In *Public Opinion Quarterly*, 1989, 53 (3), pp. 285-308.
- ❖ BOHNER Gerd, DICKEL Nina, « Attitudes and Attitude Change », In *Annual Review of Psychology*, 2011, No. 62, pp 391-417.

- ❖ BOUGHABA Yassin, « Citoyennetés populaires en Suisse - Sociabilités et politique à Renens (1945-2013) », 2016, Thèse de doctorat des Universités de Lausanne et Nantes, pp 465.
- ❖ BOURDIEU Pierre, « Le capital social », In *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1980, Vol 31, No. 1, pp 2-3.
- ❖ BROUARD Sylvain, TIBERJ Vincent, « As French as Everyone Else? - A Survey of French Citizens of Maghreb, African, and Turkish Origin », 2011, Temple University Press, Philadelphia, pp 152.
- ❖ CRANO D. William, PRISLIN Radmilla, « Attitudes and Attitude Change », 2008, Series: Frontiers of Social Psychology, Psychology Press, pp 439.
- ❖ DUSTMANN Christian, PRESTON Ian, « Is Immigration Good or Bad for the Economy? : Analysis of Attitudinal Responses », In *Centre for Research and Analysis of Migration - Discussion Paper Series*, 2004, No. 06, pp 1-37.
- ❖ FAZIO Russell H., « Attitudes as Object-Evaluation Associations of Varying Strength », In *Social Cognition*, 2007, Vol. 25, pp 603-637.
- ❖ FIBBI Rosita, CATTACIN Sandro, « Vers une internalisation de la politique migratoire suisse ? » In *Revue Européenne des Migrations Internationales*, 2000, 16 (3) pp 125-146.
- ❖ FILLIAU Maxime, HALTITI Aziz, HERCZEG Anna, LA RAGIONE Loeva, MARCHON Régis, NOEZ Baudouin, WANNAKULA ARATCHILAGE Milinda, WU Yuzhou, REFLE Jan-Erik, MARQUIS Lionel, « Immigration, sécurité et comportement électoral - Les Européens face aux crises économique, migratoire et sécuritaire » In *Les Cahiers de l'IEPHI*, 2016, No. XX., pp 157.
- ❖ GANG Ira N., RIVERA-BATIZ Francisco, YUN. Myeong-Sun, « Economic Strain, Ethnic Concentration and Attitudes Towards Foreigners in the European Union » In *Iza Bonn, Discussion Paper Series*, 2002, No. 578, pp 39.
- ❖ GAWRONSKI Bertram, BODENHAUSEN Galen. « Associative and Propositional Processes in Evaluation: an Integrative Review of Implicit and Explicit Attitude Change » In *Psychological Bulletin*, 2006, Vol. 132, pp 692-731.
- ❖ GIVENS Terri E. « The Radical Right Gender Gap » In *Comparative Political Studies*, 2004, Vol. 37, pp 30-54.
- ❖ GOREN Paul, « Political Expertise and Issue Voting in Presidential Elections » In *Political Research Quarterly*, 1997, Vol. 50, No. 2, pp 387-412.

- ❖ GOTTRAUX Philippe, PECHU Cécile, « Sous le populisme, la pluralité - Anti-élitisme et rapports au leader chez les militants de l'Union Démocratique du Centre en Suisse » In *Les Cahiers de l'IEPHI*, Université de Lausanne, 2016, N. 64, pp 44.
- ❖ GONZALEZ-FERRER Amparo, « The Electoral Participation of Naturalized Immigrants in Ten European Cities », In MORALES Laura, GIUGNI Marco, « Social Capital, Political Participation and Migration in Europe: Making Multicultural Democracy Work? », 2011, New York: Palgrave Macmillan, pp 63-86.
- ❖ HAINMUELLER Jens, HANGARTNER Dominik, « Who Gets a Swiss Passport? A Natural Experiment in Immigrant Discrimination », In *American Political Science Review*, 2013, Vol. 107, No. 1, pp 159-187.
- ❖ KATZ Daniel, « The Functional Approach to the Study of Attitudes », In *The Public Opinion Quarterly*, 2012, Vol. 24, No. 2, pp 163-204.
- ❖ KROSNICK Jon A., PETTY Richard E., « Attitude strength: An overview » In KROSNICK Jon A., PETTY Richard E., « Attitude strength: Antecedents and consequences », 1995, Psychology Press, pp. 1-24.
- ❖ de KOSTER Willem, ACHTERBERG Peter, van der WAAL Jeroen, « The new right and the welfare state: The electoral relevance of welfare chauvinism and welfare populism in the Netherlands » In *International Political Science Review*, 2012, 34 (1), pp 3-20.
- ❖ KRIESI Hanspeter, GRANDE Edgar, LACHAT Romain, DOLEZAL Martin, BORNSCHIER Simon, FREY Timotheos, « West European Politics in the Age of Globalization », 2008, Cambridge University Press, pp 428.
- ❖ LUTZ, Georg, « Élections fédérales 2015. Participation et choix électoral. », 2016, Lausanne : Selects - Fors, pp 79.
- ❖ LYONS William, SCHEB John M., « Ideology and Candidate Evaluation in the 1984 and 1988 Presidential Elections » In *The Journal of Politics*, 1992, Vol. 54, No. 2, pp 573-584.
- ❖ MACH André, « Groupes d'intérêt et pouvoir politique », 2015, Presses polytechniques et universitaires romandes, pp 131.
- ❖ MARQUIS Lionel, « Understanding Political Knowledge and its Influence on Voting Preferences in the 2007 Federal Election » In *Swiss Political Science Review*, 2010, Vol. 16, No. 3, pp 425-456.
- ❖ MARQUIS Lionel, « The Psychology of Quick and Slow Answers: Issue Importance in the 2011 Swiss Parliamentary Elections » In *Swiss Political Science Review*, 2014, Vol. 20, No. 4, pp 697-726.

- ❖ MAYDA Anna Maria, « Who Is Against Immigration? A Cross-Country Investigation of Individual Attitudes toward Immigrants » In *Review of Economics and Statistics*, 2006, Vol. 88 No. 3 : 510-30.
- ❖ MAZZOLENI Oscar, « Nationalisme et populisme en Suisse - La radicalisation de la « nouvelle » UDC », 2^{ème} édition, 2008, Presses polytechniques et universitaires romandes, pp 141.
- ❖ MAZZOLENI Oscar, GOTTRAUX Philippe, PECHU Cécile, « L'Union démocratique du centre : un parti, son action, ses soutiens », 2007, Antipodes, pp 215.
- ❖ MORALES Laura, GIUGNI Marco « Social Capital, Political Participation and Migration in Europe: Making Multicultural Democracy Work? », 2011, New York: Palgrave Macmillan, pp 308.
- ❖ MORALES Laura, PILATI Katia, « The Role of Social Capital in Migrants' Engagement in Local Politics in European Cities » In MORALES Laura, GIUGNI Marco, « Social Capital, Political Participation and Migration in Europe: Making Multicultural Democracy Work? », 2011, New York: Palgrave Macmillan, pp 87-114.
- ❖ MUDDE Cas, « The Populist Radical Right - A Reader », 2017, Routledge, pp 642.
- ❖ NAY Olivier, « Lexique de science politique : vie et institutions politiques », 3^{ème} édition, 2014, Paris : Dalloz, pp 628.
- ❖ OESCH Daniel, « Coming to Grips with a Changing Class Structure: An Analysis of Employment Stratification in Britain, Germany, Sweden and Switzerland », 2006, In *International Sociology*, Vol 21 (2), pp 263-288.
- ❖ OESCH Daniel, « Explaining Workers' Support for Right-Wing Populist Parties in Western Europe: Evidence from Austria, Belgium, France, Norway, and Switzerland », In *International Political Science Review*, 2008, Vol. 29, No. 3, pp 349-373.
- ❖ OESCH Daniel, « The class basis of the cleavage between the New Left and the radical right - An analysis for Austria, Denmark, Norway and Switzerland », In RYDGREN Jens, « Class Politics and the Radical Right », 2012, Routledge, pp 31-52.
- ❖ PECORARO Marco, RUEDIN Didier, « A foreigner who does not steal my job: The role of unemployment risk and values in attitudes towards foreigners », 2013, *FORS Working Paper Series*, 2013-15, pp 35.
- ❖ PETTY Richard E., BRINOL Pablo, DeMARREE Kenneth G., 2007. « The Meta-Cognitive Model (MCM) of attitudes: implications for attitude measurement, change, and strength » In *Social Cognition*, 2007, Vol. 25, pp 657-686.

- ❖ FIGUET Etienne, « L’immigration en Suisse - Soixante ans d’entrouverture », 3^{ème} édition, 2013, Presses polytechniques et universitaires romandes, pp 147.
- ❖ RAIJMAN Rebeca, SEMYONOV, Moshe, SCHMIDT, Peter, « Do Foreigners Deserve Rights? Determinants of Public Views Towards Foreigners in Germany and Israel » *European Sociological Review*, 2003, 19 (4), pp. 379-392.
- ❖ SCHEVE Kenneth F., SLAUGHTER Matthew J., « Labor Market Competition and Individual Preferences over Immigration Policy » In *Review of Economics and Statistics*, 2001, 83(1), pp.133-145.
- ❖ SCHMITT-BECK Rüdiger, WEICK Stefan, CHRISTOPH Bernhard, « Shaky attachments: Individual-level stability and change of partisanship among West German voters, 1984-2001 » In *European Journal of Political Research*, 2006, Vol. 45, n°4, pp 581-608.
- ❖ SCHWARZ Norbert, « Attitude construction: evaluation in context » In *Social Cognition*, 2007, Vol. 25, pp 638 - 656.
- ❖ SCHWARZ Norbert, « Attitude Measurement », In CRANO D. William, PRISLIN Radmilla, « Attitudes and Attitude Change », 2008, Series: Frontiers of Social Psychology, Psychology Press, pp 41-60.
- ❖ SCHWARZ Norbert, BOHNER Gerd, « The Construction of Attitudes » In TASSER Abraham, SCHWARZ Norbert, « Intrapersonal processes (Blackwell handbook of Social Psychology) », 2001, Oxford, UK: Blackwell, pp 436-457.
- ❖ SMITH Eliot R., CONREY Fredercia R., « Mental representations are States Not Things: Implications for Implicit and Explicit Measurement » In, 2007, WITTENBRINK Bernd, SCHWARZ Norbert, « Implicit Measures of Attitudes », 2007, New York: Guilford, pp. 247-64.
- ❖ SPRUYT Bram, KEPPENS Gil, VAN DROOGEBOECK Filip, « Who Supports Populisme and What Attracts People to It? », In *Political Research Quarterly*, 2016, Vol. 69(2), pp 335-346.
- ❖ STOJANOVIC Nenad, « Dialogue sur les quotas - penser la représentation dans une démocratie multiculturelle », 2013, Presses de Sciences Po, Paris, pp 374.
- ❖ STRIJIBIS Oliver, « Aktiv, links und herkunftsorientiert: Die politische Partizipation von Migranten aus der Türkei in der Schweiz », In *Neue Menschenlandschaften: Migration Tüurkei-Schweiz*, 2011, IDELI Mustafa., SUTER REICH Virginia, KIESER Hans-Lukas, pp 183-197.

- ❖ STRIJBIS Oliver, « Migration Background and Voting Behavior in Switzerland: A Socio-Psychological Explanation », In *Swiss Political Science Review*, 2014, 20(4), pp 612-631.
- ❖ TILLMAN R. Erik, « Authoritarianism and citizen attitudes towards European integration », In *European Union Politics*, 2013, Vol. 14, Issue 4, pp 566-589.
- ❖ VISSER Penny S., MIRABILE Robert R., « Attitudes in the social context: The impact of social network composition on individual-level attitude strength. » In *Journal of Personality and Social Psychology*, 2004, Vol. 87, pp .779-795.
- ❖ WEAKLIEM David L., « The Effects of Education on Political Opinions: An International Study », In *International Journal of Public Opinion Research*, 2002, Vol. 13, No. 2, pp 141-157.
- ❖ WELDON Steven A., « The Institutional Context of Tolerance for Ethnic Minorities: A Comparative, Multilevel Analysis of Western Europe » In *American Journal of Political Science*, 2006, 50(2), pp 331-349.
- ❖ WILKES Rima, GUPPY Neil, FARRIS Lily, « "No Thanks, We're Full": Individual Characteristics, National Context, and Changing Attitudes Toward Immigration » In *International Migration Review*, 2008, Vol. 42, Issue 2, pp 302-329.
- ❖ ZALLER John, FELDMAN Stanley, « A Simple Theory of the Survey Response: Answering Questions versus Revealing Preferences » In *American Journal of Political Science*, 1992, Vol 36, No. 3, pp 579-616.

Lois et textes fédéraux

- ❖ Commission fédérale contre le racisme, « Discrimination dans le cadre des naturalisations » accessible sur : goo.gl/1bB8RW consulté le 14.03.2017.
- ❖ Commission fédérale des migrations, « Droit de vote accordé aux étrangers en Suisse », accessible sur : goo.gl/2oSrFk accédé le 10.03.2017.
- ❖ Confédération suisse, « Élections fédérales du 18 octobre 2015 », accessible sur : goo.gl/JwXqZ5 consulté le 31.03.2017.
- ❖ Office fédérale de la statistique « Population selon le statut migratoire », 2015, accessible sur : goo.gl/1KaFiq accédé le 30.05.2017.
- ❖ Secrétariat d'État aux migrations, « Double nationalité », accessible sur : goo.gl/ZOeoUQ accédé le 13.03.2017.

Sources audio-visuelles

- ❖ DOMINICE Katharine, PETER Luc, « Les années Schwarzenbach », Connaissance 3 (Suisse), 2010.

Articles de presse

- ❖ DUBOULOZ Catherine, « Un référendum surprise contre la mise en œuvre de l’initiative sur l’immigration », *Le Temps*, 29.12.2016.
- ❖ Le Temps, « Le parlement entérine la mise en œuvre de l’initiative contre l’immigration de masse », 16.12.2016.
- ❖ PETIGNAT Yves, « L’étrangère qui a rejoint l’UDC », *Le Temps*, 02.10.2015. WURZ Jeannie, « Ces nouveaux Suisses qui s’engagent pour l’UDC », Swissinfo, accessible sur : goo.gl/9S6skq consulté le 30.03.2017.
- ❖ RAAFLAUB Christian « Le banc d’essai de la politique suisse » Swissinfo, accessible sur goo.gl/TbrMvw consulté le 13.07.2017.
- ❖ RTS, « Elections et argent : plus de 20 millions déclarés et quelques gros secrets », 07.03.2016, accessible sur : goo.gl/cga3Mn
- ❖ Tribune de Genève, « Echech du référendum sur l’immigration de masse », 07.04.2017.
- ❖ WURZ Jeannie, « Ces nouveaux Suisses qui s’engagent pour l’UDC », Swissinfo, accessible sur : goo.gl/9S6skq consulté le 30.03.2017.

